

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.60

4 CAHIERS 60 PAGES

. • QUEBEC, JEUDI 20 MARS 1980 . .

GASPE - PERCE - ABITIBI 45¢ QUEBEC 25¢ 84e ANNEE, No 72

# Les plans de zonage dorment sur les tablettes

par Marc SAINT-PIERRE

Les plans nécessaires à l'extension de la loi 90 dans les régions de l'Estrie, de la Beauce et du Saguenay-Lac-Saint-Jean dorment sur les tablettes de la Commission de protection du territoire agricole depuis au moins un

C'est ce qu'ont indiqué hier au moins trois sources proches du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Les plans des trois régions ont été finalisés en décembre 1979 et ils sont à la disposition des spécialistes de la CPTA depuis la première moitié du mois de février.

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a déclaré mardi à l'Assemblée nationale que l'ensemble du territoire québécois sera soumis à la loi de protection du territoire agricole avant le mois de juillet.

M. Lévesque a laissé entendre que le processus prévu par la loi 90 n'a pas été enclenché jusqu'à présent pour cette seconde phase parce que tous les plans ne sont pas prêts.

A l'heure actuelle, la loi 90 s'applique aux régions comprises dans les basses terres du Saint-Laurent et de (Suite à la page A2, 1re col.)

# La méthode Leboyer n'a pas d'effet bénéfique

BOSTON (d'après Reuter et UPI) par le médecin français Francis Leboyer a fait l'objet d'une étude de la part d'une équipe de médecins canadiens qui affirment que cette méthode n'a aucun effet bénéfique pour la mère ou pour l'enfant. Selon eux, il n'y a aucune différence entre la méthode d'accouchement classique et celle du Dr Leboyer.

L'équipe médicale a comparé les enfants nés selon la méthode Leboyer d'autres bébés et n'a noté aucune difference dans leur comportement, que ce soit à leur naissance ou au cours des huit premiers mois de leur

Le Dr Nancy M. Nelson, directrice du projet, a dit que les bébés "Leboyer" ne sont ni plus réceptifs ni moins irritables que les autres et que leur développement, jusqu'à huit mois, n'était marqué d'aucune différence

Le Dr Nelson a ajouté que pendant les 72 premières heures seulement, les enfants nés selon la méthode Leboyer avaient une réaction au stress et un contrôle émotionnel légèrement supérieurs, mais que toute différence disparaissait par la suite.

Le seul avantage qu'ils voient à la méthode Leboyer, c'est que la mère étant favorable à cette méthode, elle est persuadée d'avoir oeuvré au mieux dans l'intérêt de l'enfant.



Il a soutenu, hier, qu'un OUI au

éférendum lui apparaissait la seu-

le facon de dire au reste du Canada

que le Québec est sérieux dans ses

demandes de réformes constitution-

nelles; qu'après lecture du livre

blanc, il considérait les proposi-

tions péquistes acceptables et

qu'elles étaient le prolongement de

l'évolution démocratique du Qué-

bec. "Je ne veux pas qu'elles soient

imposées par une révolution mais par une voie démocratique", a dit

mount, propriétaire d'une ferme sante en Estrie et de mo

Floride, a expliqué qu'il n'entrete

nait pas "les peurs" qu'il a consta-

tées chez plusieurs anglophones

québécois face à l'avenir économi-

M. Drummond a été recruté dans le camp du OUI par le ministre du Loisir, de la Chasse et

de la Pêche, M. Lucien Lessard. Ce

dernier occupait le poste de criti-

que du Parti québécois en matière

d'agriculture et de terres et forêts

pendant que M. Drummond détenait

ces portefeuilles. Il a été présenté à

la presse par le premier ministre,

M. Lessard, le ministre de l'Agricul-

ture, des Pécheries et de l'Alimen-

(Suite à la page A2, 6e col.)

que d'un Québec souverain.

L'homme d'affaires de West-

M. Drummond.

L'ancien ministre libéral, Kevin Drummond, a été recruté dans le camp du oui par le ministre Lucien Lessard (au

# Le livre blanc a convaincu Drummond

par J.-Jacques SAMSON

L'ancien ministre libéral de l'Agriculture et des Terres et Forêts dans le gouvernement Bourassa, M. Kevin Drummond, endosse globalement le projet de souveraineté-association contenu dans le livre blanc du Parti québécois. C'est ce qu'il a affirmé hier, quelques minutes après que le premier ministre, M. René Lévesque, eut épinbouton du OUI" au référendum.

L'ex-ministre a tourné le dos au Parti libéral en 1976 après avoir décidé de ne pas se représenter dans, sa circonscription de Westmount et que son collègue Kenneth Fraser eut refusé de céder son siège de Huntingdon, lieu de résidence de M. Drummond.

# Ryan qualifie l'ex-ministre de "très marginal"

Le chef du Parti libéral, M. Claude de surprise quant à la décision de son Ryan, a commenté la décision de ancien collègue. "Il ne m'a jamais Kevin Drummond en qualifiant de donné l'impression de représenter la 'personnage très marginal" l'ex- communauté qu'il était supposé repréministre libéral. "Il n'a été d'aucune aide pour notre parti au cours des quatre dernières années, a ajouté M. Ryan. J'espère qu'il trouvera l'occasion d'expliquer pourquoi, après la défaite de 1976, il a investi un paquet d'argent en Floride plutôt qu'au

M. Drummond a indiqué à ce sujet que ces investissements en Floride, dans l'achat d'un hôtel, n'étaient pas substantiels et a ajouté "si c'est un crime pour un Québécois d'investir en Floride, alors nous devrions tous être

Un autre député libéral, M. John

(D'après LE SOLEIL, PC et UPC) — Ciaccia, a, pour sa part, exprimé peu

(Suite à la page A2, 2e col.)



L'amendement Biron aura l'appui du PQ

page B-2

La CSN veut une rencontre avec le cabinet

page B-2

# 6 paroisses vivent des bingos dans le diocèse

par Jean MARTEL

Il y a tout au plus six paroisses du diocèse de Québec qui se trouvent dans l'absolue nécessité de recourir aux bingos. Sans les bingos, elles ne sauraient tenir le coup, puisque leurs dettes s'accumulent d'année en année.

Telle est une des constatations qu'a faites le comité mis sur pied par le cardinal Roy pour étudier la question des bingos de paroisse. Dans un cas en particulier, la part du bingo dans les revenus de la paroisse s'élève jusqu'à 50 pour 100.

C'est à la suite des recommandations de ce comité que l'archevêque de Québec a décrété l'abolition de ces jeux de hasard dans les paroisses. La directive a été rendue publique lundi

Au moment de son étude, le comité a relevé le cas de 37 fabriques (sur les 274 que compte le diocese) qui tenaient des bingos. C'est dire que pour l'immense majorité d'entre elles, ce jeu servait à financer des loisirs, des oeuvres ou à accumuler du capital en vue de réparations à effectuer.

#### Solutions

Le comité, présidé par le père Gilles-Marie Bélanger, prieur des Dominicains de Québec, a réalisé aussi que les répercussions pastorales des bingos variaient de beaucoup. Ainsi ces incidences étaient minimes dans les paroisses où la pratique religieuse était forte, mais elles étaient plus considérables ailleurs.

# Un couple gagne \$1 million mais perd le billet

BURLINGTON, Ontario (d'après PC) - Gary et Barbara Hackett se sont arraché les cheveux et ont mis leur appartement sens dessus dessous depuis qu'ils savent avoir gagné \$1 million au tirage de la Super Loto, dimanche, mais qu'ils ne peuvent trouver leur billet.

Les deux cherchent fébrilement depuis lundi matin, sans succès. "Nous ne l'avons pas encore trouvé et nous ne savons que faire", a déclaré M. Hackett, hier.

Un porte-parole de la Régie des loteries de l'Ontario a déclaré qu'il fallait absolument se présenter avec le billet gagnant pour obtenir le prix.

Le couple se souvient seulement (Suite à la page A2, 5e col.)

#### (Suite à la page A2, 3e col.) jeudi-\$46 millions à

la relance du

Devant la situation de ces six

La plus importante est de suggérer

paroisses qui éprouvent de grandes

difficultés financières, le comité a

une restructuration paroissiale, c'est-

à-dire d'étudier la possibilité de réa-

proposé quelques solutions.

centre-ville page A-5

#### Le débat vu par 100,000 personnes

Quelque 100,000 téléspectateurs auraient suivi le "Débat" de l'Assemblée nationale à Radio-

page D-2

# Ice Capades

Le spectacle des Ice Capades est éblouissant. Les 7,000 jeunes et les moins jeunes qui y ont assisté hier en ont eu plein la vue.

# Maniaque de la pédicure

LOS ANGELES (AFP) - Un maniaque de la pédicure, qui peignait en rouge les ongles des gros orteils des étudiantes de l'Université de Californie-Sud à leur insu, a été arrêté, a annoncé hier, la police de Los Angeles. L'homme, dont l'identité n'a pas été révélée, a été surpris près du campus universitaire portant une quinzaine de flacons de vernis à ongles. L'homme avait choisi la bibliothèque de l'université pour agir. Sa méthode était simple: il faisait semblant de lire, laissait tomber un objet sous les tables de travail et en profitait pour barbouiller les ongles des orteils des étudiantes. La police a déclaré que le "pédicure" ne sera pas poursuivi en justice, ses victimes ne voulant pas témoigner ni le revoir. "Peut-être aussi, a déclaré le sergent Bob Steele, qu'elles jugent qu'il a fait du bon travail"

#### sommaire

Annonces classées Arts et spectacles	D-6 à D-18 D-2 à D-5
Bridge	D-18
Carrières et profession	ns B-9
Décès	D-18 D-19
Economie-finance	B-6 à B-9
Feuilleton	D-16
Horoscope	D-15
Information régionale	A-4 et A-5
Monde C-9 à C-11,	D-1 à D-18
Mot mystère	D-6
Mots croisés	D-14
Où aller à Québec	D-5
Page documentaire	A-7
Patron	D-14
Pierre Champagne	A-13
Sport	C-1 à C-8
Télévision	D-2

#### météo

Ciel variable, vent modéré. Demain, nuageux et pluvieux. détails en page D-6



Si les rhinocéros voyaient ça!

Convaincu que par les temps qui courent, les automobilistes ont besoin de se dérider, cet artiste de San Mateo, en Californie, Albert Guibara, a décidé de transformer une Mustang 1971 décapotable en Hippomobile. La chirurgie cosmétique a été faite avec du cuivre et du laiton et même la queue qui se balance contribue à faire rire les gens. Pour pousser le réalisme encore plus loin, le klaxon a été remplacé par un système sonore qui émet le cri de l'hippopotame..

# Chapais L'homme qui pouvait empêcher le drame venait de partir

par Denis LESSARD

(PC) - Lorsque vers une heure trente du matin le feu a éclaté dans l'arche d'épinette du Club Opemiska de Chapais, l'homme qui aurait pu empêcher l'hécatombe était parti depuis quelques minutes.

C'est ce que révèle un rapport récent de la direction générale de la prévention des incendies du ministère des Affaires municipales sur le drame du premier de l'an qui a causé la mort de 48 habitants de cette ville minière

Une partie de ces conclusions avaient été rendues publiques, il y a une dizaine de jours, par la Société Radio-Canada.

Le rapport souligne qu'au moment où l'incendie a éclaté, aucune surveillance n'était exercée, les deux seuls

gardiens en service ce soir là ayant été libérés à une heure du matin. Ces gardiens ont de plus affirmé, lors de leur témoignage, qu'aucune instruction ne leur avait été donnée sur les actions à prendre en cas d'urgence. Selon le document, le fait que l'un des gardiens soit un pompier volontaire ne constitue pas une excuse suffisante.

Toutefois, le rapport révèle aussi que ce pompier volontaire a, pendant l'enquête, assuré "qu'il savait pertinemment où se trouvait le boyau déjà raccordé, qu'il savait comment s'en servir et qu'il s'en serait sûrement servi s'il avait été encore en service au moment de l'éclosion du feu dans

Or, souligne le document, il ne fait pas de doute que l'utilisation de ce boyau remisé à quelque 20 pieds de

(Suite à la page A2, 2e col.)

# Les plans de...

(Suite de la première page)

l'Outaouais. Il s'agit des meilleures terres agricoles du Québec.

Il reste à couvrir, outre les trois régions dont le gouvernement québécois a déjà les plans, les régions de l'Abitibi, de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie. Le potentiel agricole de ces régions est relativement peu élevé.

Dans le cas spécifique de ce dernier coin de pays, le titulaire du MAPAQ, M. Jean Garon, a indiqué récemment qu'il y a un fort déblayage du cadastre à faire avant de penser à y appliquer la loi 90.

La première étape de l'application de la loi 90 a touché 614 municipalités de l'Outaquais et de chaque côté du fleuve Saint-Laurent. A l'heure actuelle, les zones vertes de 218 d'entre elles



Question: Nous sommes ici depuis 10 ans et quand les nouveaux propriétaires ont acheté la maison ils nous ont ôté la remise. De plus, depuis trois ans, ils ont augmenté le lover de \$15 à chaque année et nous avons payé malgré ce

Réponse: Au sujet de la remise, nous vous suggérons de contacter votre propriétaire pour tenter d'en avoir une à nouveau. Si c'est impossible, demandez à votre propriétaire de diminuer votre loyer pour la perte de cette remise si celle-ci était promise en vertu de votre bail. Si vous ne parvenez pas à une entente, vous pouvez vous adresser à la régie et demander que votre loyer soit diminué en raison de la perte de votre remise

Faites parvenir vos questions à: Votre loyer, LE SOLEIL, 390 est, rue Saint-Vallier, Québec. G1K-7J6.

le mot

du jour

Députation désigne la fonction

de député. l'envoi de personnes

chargées d'une mission et ces per-

sonnes elles-même. Lorsque l'on

parle des élus du peuple, il faut

dire les députés ou la représenta-

LA QUOTIDIENNE

0-5-0

(tirage de mercredi)

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)

RENSEIGNEMENTS

647-3233

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 a 19h30 Samedi: 9h00 a 13h00

LE SOLEIL fonde en 1896, est imprime a

numero 390, rue St-Valher est. Quebec, G1K

736, par Le Soleil um tée "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

REDACTION

647-3394

Pierre BELLEAU

tion provinciale ou fédérale.

Parle... et ment

ont été approuvées par le Conseil des ministres et il semble que la question des autres localités sera réglée avant la fin du mois de juillet.

Les régions de l'Estrie, de la Beauce et du Saguenay-Lac-Saint-Jean représentent incidemment quant à elles à peu près 320 municipalités.

Grosso modo, la loi 90, dont l'adoption dans un premier temps et l'extension dans un second ont été réclamées à plusieurs reprises par l'Union des producteurs agricoles (UPA), vise à réserver à des fins exclusivement agricoles les bonnes terres québé-

# 6 paroisses... Hold-up à Québec

ménager les paroisses. Cela pourrait aller jusqu'à la fusion de paroisses. Fait à signaler, dans un territoire aussi petit et aussi peu peuplé que la basse ville de Québec, il y a 11

Pour le comité d'étude, ce ne sont pas tellement les bingos qui font problème, mais c'est plutôt la situation de certaines paroisses urbaines qui subissent les répercussions des transformations socio-économiques.

Le comité d'étude propose aussi d'autres solutions pour remplacer les bingos comme source de revenus: des services interparoissiaux, la vente de certains presbytères, un système de péréquation, l'augmentation de la capitation, la location de locaux dans des presbytères, etc.

Deux hold-up ont été commis à moins de deux heures d'intervalle sur le territoire de la ville de Québec, hier

Vers 18h20, deux individus, le visage recouvert par des bas de nylon, ont fait irruption à l'épicerie Martineau, au 910 de la rue La Chevrotière, à Québec. Sous la menace d'un couteau, ils se sont fait remettre environ \$100 par le commis de l'établissement.

Vers 20h, deux autres personnages, ne portant ni cagoule ni masque, se sont présentés à la station de service Texaco, située au 756 du boulevard des Capucins. Cette fois, c'est en menaçant le préposé à la caisse à l'aide d'un tournevis qu'ils ont pu s'emparer de \$125.

#### Ryan qualifie... (Suite de la première page)

senter", a explique M. Ciaccia. Selon lui, le geste de M. Drummond aura peu d'impact sur la campagne des fédéralistes mais pourrait "avoir un effet symbolique sur les Québécois francophones"

Le ministre fédéral Pierre de Bané a interprété hier l'adhésion de l'ancien ministre libéral Kevin Drummond au comité du OUI comme étant la preuve que la question référendaire du Parti québécois n'a qu'une valeur "tactique

"Si vous lui demandiez (à M. Drummond) la question fondamentale à savoir s'il est favorable à la création de deux pays distincts, il vous répondrait non", d'ajouter le député libéral de Matane

Le nouveau ministre de l'Expansion économique régionale donnait, hier après-midi à Thetford Mines, une conférence de presse pour soutenir la candidature de M. Léopold Corriveault en vue de l'élection complémentaire du 24 mars dans Frontenac.

Avant qu'on ne lui demande ses réactions à l'adhésion de M. Drummond, M. de Bané cherchait à expliquer les difficultés qu'avaient les défenseurs du fédéralisme à combattre la question référendaire, refusant de porter un jugement négatif sur le travail des troupes de Claude Ryan à l'occasion du débat référendaire à l'Assemblée nationale. Essentiellement, M. de Bané affirme que la thèse de la souveraineté-association fait appel à l'émotion tandis que la défense du fédéralisme est basée sur la raison.

Le choix surprise de M. Drummond a créé un certain émoi hier chez les troupes libérales (ministres et députés) venus en grand nombre dans cette région de l'amiante pour s'assurer d'obtenir un 74e député libéral au Québec (sur 75) à la Chambre des

Devant ce choix, le députéministre de Matane ajoute que cette question "diluée" du gouvernement du Parti québécois fait tout simplement perdre du temps à la population, rappelant qu'en dépit de cela, l'idée de l'indépendance réelle conservait, d'après les sondages, le même bloc d'adhérents, soit environ 20 pour 100, depuis plusieurs années.

#### Lavoie et Lacroix

"En toute liberté, qu'il fasse donc

ce qu'il a à faire. Il y en a d'autres qui sont indécis, on va s'occuper de ceuxlà." C'est ainsi que, pour sa part, le député libéral de Laval, M. Jean-Noël Lavoie a commenté la nouvelle.

M. Lavoie a de plus déclaré qu'il connaissait depuis environ une semaine la prise de position de M. Drummond et qu'il n'accordait "aucune importance à ça". "Je ne ferai aucun autre commentaire à ce sujet", a-t-il ajouté sèchement.

L'ancien député des Iles-de-la-Madeleine, M. Louis-Philippe Lacroix, qui fut whip du Parti libéral de 70 à 76 soit au même moment où M. Drummond était ministre, fut lui plus

'Kevin Drummond c'est un socialiste, ça n'a jamais été un vrai libéral", a affirmé M. Lacroix. "On n'était pas d'accord avec lui lorsqu'il était ministre mais il a fallu l'endurer parce que ce n'était pas nous qui l'avions

"Ce n'est pas du nouveau" a déclaré M. Lacroix, "l'an dernier lors de la campagne de souscription du Parti libéral, Kevin Drummond avait refusé de souscrire en disant qu'il ne devait rien au Parti libéral et qu'il était plus près du Parti québécois"

# bleus à Montréal? MONTREAL (PC) - Un espoir de

Fin prochaine du

conflit des cols

réglement est en vue dans la grève des ouvriers de la ville de Montréal

Les cols bleus devaient en effet se réunir à compter de neuf heures ce matin dans le Vieux-Montréal, afin de se prononcer sur les dernières offres municipales.

La nuit dernière, l'exécutif syndical était d'ailleurs toujours en réunion afin de décider de la position à prendre devant ces offres. Aux petites heures du matin, on ne savait toujours pas si les leaders syndicaux recommanderaient ou non l'acceptation de l'entente de principe.

Selon le porte-parole syndical, Alain Corriveau, deux points étaient toujours en suspens à l'issue des négociations d'hier: l'indexation de la caisse de retraite et le protocole de retour au travail.

Les pourparlers d'hier entre le médiateur Raymond Désilets et les représentants des cols bleus ont, semble-t-il, consolidé ce que le syndicat avait qualifié de "gains substantiels'

# Un couple...

(Suite de la première page)

que madame Hackett a écrit le numéro du billet sur un bout de papier avant de ranger le billet dans son porte-

Comme elle passait près du téléviseur ouvert pendant le tirage, madame Hackett a cru entendre le numéro de son billet. Une vérification dans le journal a confirmé ses espoirs.

Mais ce n'est que le lendemain matin, après avoir célébré leur toute nouvelle richesse, qu'ils se sont apercus que le billet était introuvable.

au chapitre de l'assurance-groupe et de la caisse de retraite.

Amorcés en matinée au bureau du ministre du Travail à Montréal, ces pourparlers contractuels se sont poursuivis jusqu'en soirée. Le syndicat a tenu à souligner que "les gains obtenus, après que les entretiens de la veille eurent failli tourner à l'impasse à plusieurs reprises, ne signifient pas nécessairement une entente qui met fin à la grève."

(Suite de la première page)

tation M. Jean Garon, et le responsable de ce secteur pour la campa-gne référendaire, M. Pierre Marois.

M. Drummond participera à la campagne qui s'amorce mais le rôle qu'il tiendra n'est pas encore défini précisément. "Je parle mal français", s'est-il modestement défendu d'abord, en réponse à une question sur sa participation au débat. "Mais ça s'entend très bien!" a enchaîné le premier ministre, laissant entendre qu'il comptait sur les services de l'ancien ministre. Pour le camp du OUI, il s'agit de la première acquisition de cette importance dans les milieux anglophones.

M. Drummond a par ailleurs ajouté qu'il n'avait pas envisagé de se porter candidat du Parti québécois à la prochaine élection générale. "Je ne sais pas si ma femme apprécierait que j'embarque à nouveau", a-t-il enchaîné.

Elu député de Westmount en avril 1970 et nommé aux Terres et Forêts la même année, M. Drummond passa à l'Agriculture en 1975. Il mit fin à sa carrière politique en

# L'homme qui...

(Suite de la première page)

l'arche aurait pu enrayer l'incendie. Selon M. Claude Cazes l'un des auteurs du document, il s'agissait là d'un boyau en bonne condition, d'un pouce et demi de diamètre et muni d'une lance. Il ne fait aucun doute selon lui que le débit et le rayon d'action du

boyau en question auraient été suffi-

sants pour éviter le désastre. "Au lieu du boyau, on a utilisé des extincteurs à poudre sèche, de type ABC. Il est bien connu que ce type de poudre n'a pas le même pouvoir de pénétration que l'eau. De plus, ils ont dù utiliser ces extincteurs à plus de sept pieds des flammes, c'est bien loin quand on considère que ces appareils ont un rayon d'action maximum de buit pieds.

#### Des matériaux combustibles

Le rapport signale en outre que les tuiles acoustiques qui formaient le revêtement du plafond et des murs du Club Opemiska étaient très combustibles et que les conditions de chaleur auxquelles elles avaient été soumises au cours des années les avaient rendues plus inflammables encore.

Le document rappelle de plus que de telles tuiles, faites de fibres de bois légèrement compressées ont été retirées du marché pour y revenir sous une forme améliorée plus tard. Les auteurs du rapport comprennent bien que ces tuíles étaient d'usage courant en 1957 lors de la construction du bâtiment. Ils admettent plus difficilement toutefois, le fait que ces tuiles n'aient pas été recouvertes d'une peinture contre le feu lors de rénovations effectuées en 1977.

Cette peinture aurait pu ralentir de 50 pour 100 la vitesse de propagation des flammes. Selon M. Cazes, un grand nombre d'incendies survenus au Québec au cours des 25 dernières

teurs qui ont augmenté la propagation des flammes. La présence d'un ventilateur électrique dont les médias avaient il y a plus d'un mois révélé l'existence a pu dans les premiers instants de l'incendie évacuer la fumée et les gaz chauds. Toutefois, avec la progression de l'élément destructeur, ce ventilateur a rapidement contribué à activer le brasier, tout en attirant la fumée vers la sortie gauche au dessus de laquelle il était situé.

Les auteurs du rapport soulignent que l'action de ce ventilateur aurait pu être bénéfique s'il n'avait pas été dossus d'une sertie Fait à signaler, c'est précisément près de cette sortie arrière gauche que la grande majorité des cadavres furent retrouvés.

Autre facteur contribuant à la rapidité de la progression de l'incendie, le document révèle que des gaz chauds accumulés surtout dans l'entretoit de l'édifice ont pu s'enflammer de façon soudaine.

Quant au nombre particulièrement élevé des morts dues à ce sinistre le rapport l'attribue bien sûr d'abord au climat de panique qui a prévalu pendant l'évacuation. On souligne toutefois le fait qu'un garde-corps en fer à la sortie arrière de gauche a pu créer un encombrement qui a ralenti l'opé

Conséquence directe de cette hécatombe, les ministères des Affaires municipales et du Travail et Maind'oeuvre ont annoncé, hier, la création d'un comité de travail mixte. Le mandat de ce comité sera d'examiner la législation en matière de sécurité dans les bâtiments et de prévention des incendies.

#### années sont attribuables à ces tuiles combustibles. L'enquête sur l'incendie de Chapais a par ailleurs identifié des fac-





printemps-été 80: petit bol ratine

nouvelle tendance, rebord roulé, idéal pour le sport. blanc, marine, rouge, beige, jaune

leudi, vendredi jusqu'à 21 heures

# Sécurité d'emploi acquise

# Entente dans le conflit à Bell Canada

MONTREAL (PC) - Une entente de principe est intervenue, tard hier soir, dans le conflit qui opposait depuis neuf semaines les opératrices téléphoniques et Bell Canada.

M. Bill Howes, porte-parole du Syndicat des employés en communication, a révélé hier soir que les grévistes seront appelés à entériner l'entente, au Québec et en Ontario, d'ici mercedi prochain. Les réunions syndicales débuteront samedi.

"Nous avons atteint presque tous nos objectifs au niveau des salaires et de la rétroactivité", de préciser M.

En vertu de l'entente de principe, les échelles salariales régionales - en vertu desquelles les opératrices des régions rurales étaient moins bien payées que celles des régions métropolitaines - disparaîtront en deux étapes, soit le 1er avril prochain et le 1er novembre 1981.

Un porte-parole syndical a précisé que la compagnie Bell a approuvé le versement d'une hausse salariale de 15.9 pour 100 pour la première année d'un contrat de trois ans, de 12.3 pour 100 la seconde année et de 10 pour 100

#### Sécurité d'emploi

Selon lui, la compagnie a entériné également les clauses de sécurité d'emploi. Une des pierres d'achoppement des négociations portait d'ailleurs sur les problèmes de sécurité syndicale et de travail.

Le contrat de travail des employés de Bell était devenu caduc en novembre 1978. Les opératrices de Bell, les moins bien payées au Canada, avec un salaire hebdomadaire de \$195, n'avaient reçu aucune hausse depuis

La compagnie, selon certaines

sources, aurait perdu \$5 millions par semaine durant la grève, soit plus que ce que représentaient les demandes

Quant aux opératrices, auxquelles s'étaient joints les employés des cafétérias, elles ont perdu chacune de \$1,200 à \$1,750 en salaires, soit plus du double des bénéfices qu'elles percevront grâce aux dernières offres de

La compagnie, qui a dépensé plus de \$13 millions en seul temps supplémentaire aux cadres, afin de fournir certains services durant le conflit, avait l'intention, en premier lieu, d'offrir \$800 de moins à ses employés que ce que suggérait le conciliateur.

La compagnie Bell, qui possède des avoirs totalisant \$9 milliards, a réalisé des profits de \$433 millions l'an

# Plus de neige au sol qu'en 1979

par Guy DUBE

Depuis 6h10, ce matin, c'est le printemps! Enfin! Avec ses trous dans les rues, son sirop d'érable, ses inondations, son soleil ardent.

Les tulipes ne sont quand même pas près de pointer: il reste encore 65 centimètres de neige au sol dans la région de Québec, comparativement à quelque 45 cm à pareille date l'an dernier.

Ça ne fait rien! Le printemps commence sur une bonne note, puisqu'une température relativement douce et au-dessus de la normale est prévue pour les prochains jours. Le mercure doit en effet grimper jusqu'à 5 degrés Celsius aujourd'hui et demain.

Selon Environnement Canada, nous aurons en effet droit à un temps véritablement printanier jusqu'au week-end: doux, plutôt nuageux, avec quelques gouttes de pluie... et quelques percées de soleil. Tout y est. Personne ne peut ainsi se tromper.

# Le printemps est arrivé

Avec l'arrivée du printemps, les autorités du port de Québec se préparent déjà à installer les bouées (à gauche) qui faciliteront la circulation sur le Saint-Laurent. En face, on aperçoit la ville de Lévis.

# D'autres sont déjà inondés de pluie

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Soi-xante centimètres de pluie ont brisé, mardi, un record de 78 ans pour un 18 mars, en plus de provoquer des inondations à différents endroits.

Dans la région de Saint-Jean, en particulier, une marée de plus de neuf mètres dans la baie de Fundy, des vents violents et un terrain gelé qui a retardé l'absorption de l'eau ont rendu la situation plus difficile.

A Grand Bay, un adolescent de 15 ans, Tony Tippitt, s'est noyé en tombant dans un ruisseau gonflé par la crue des eaux.

A Fairvale, le maire Jordan Miller a dit que la situation était urgente et il a fait appel au ministère des Affaires municipales pour aider au déblaiement.

Certaines rues étaient couvertes de 75 centimètres d'eau au plus fort de l'inondation.

A McAdam, une cinquantaine de maisons ont été évacuées.

M. Sydney Alchorn, de l'Organisation des mesures d'urgence, a fait savoir que d'autres villages avaient été inondés, comme Woodstock, Boiestown, Pennfield et Burton.

A Saint-Jean même, le chef de police Fenwick Ross a dit que deux personnes ont été arrêtées, mardi, pour avoir forcé des barrages sur l'avenue Rothesay, qui était

# et Sept-lles est bloquée par la tempête.

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil

SEPT-ILES - Depuis une semaine, il est tombé 111 centimètres de neige sur la ville. Et, pour la seule journée de mardi, la précipitation a atteint 42

Quant au vent, il soufflait à une moyenne de 42 kilomètres à l'heure. mardi, avec des rafales de plus de 80 kilomètres à l'heure

Tant et si bien qu'en l'espace de quelques heures, la ville était enfouie sous la neige, la plupart des rues bloquées et Sept-Iles coupée du reste de la province. Même les habitants du

parc Ferland ne purent se rendre en

Hier après-midi, la situation revenait peu à peu à la normale mais la route 138, en direction de Port-Cartier restait fermée et bloquée à la circulation à la hauteur du barrage Sainte-Marguerite. Ce n'était guère mieux du côté est, puisque la route Sept-Iles-Havre-Saint-Pierre restait bloquée à la circulation.

Cette situation a profité aux écoliers et à la plupart des travailleurs qui, plutôt que d'affronter la tempête, sont restés tranquillement chez eux bien au chaud. C'était d'ailleurs la consigne qui-avait été passée sur les ondes du poste de radio local.

La grève des cols blancs Cette tempête qui déjà, en temps

normal, aurait bouleversé les habitudes, a eu lieu en pleine grève des cols blancs de la ville. Ceux-ci, une soixantaine de personnes affiliées au Syndicat canadien de la fonction publique. tentent de renégocier leur contrat collectif de travail avec la ville de Sept-Iles depuis le 1er octobre

Les négociations ayant achoppé sur la sécurité d'emploi, les cols blancs sont en grève légale depuis vendredi dernier.

au complexe des travaux publics et y ont dressé une ligne de piquetage. Les cols-bleus de la ville, respectant la ligne de piquetage, n'ont pu sortir le matériel de déneigement.

A tel point, du reste, que les rues de la ville sont très rapidement devenues impraticables.

Pour faire face à une telle situation d'urgence, la ville de Sept-Iles a fait appel à l'entreprise privée pour déneiger ses rues.

La pluie verglaçante

Ailleurs, sur la Côte-Nord, exception faite de Port-Cartier où la neige et

le vent ont rapidement bloqué les artères de la petite ville, c'est surtout la pluie verglaçante qui a causé maints problèmes.

Ainsi, Havre-Saint-Pierre est privée d'électricité depuis mardi soir: plusieurs poteaux et plusieurs fils ayant rompu sous le poids de la glace et la violence du vent.

Hydro-Québec espérait rétablir le courant dans la journée d'hier.

La route 138, entre Havre-Saint-Pierre et Sept-Iles, était encore fermée hier soir, mais les équipes de déneigement avaient pratiquement achevé le travail

Du côté de Baie-Trinité et en direction de Baie-Comeau, la Sûreté du Québec n'avait rien de spécial à signaler: la route est ouverte, carrossable et à peine glissante.

Les prévisions météorologiques ne sont guère encourageantes pour la fin de semaine à venir. Ainsi, une autre dépression est attendue dans la région à compter de demain. Cette précipitation pourrait apporter du vent, de la neige et, surtout, de la pluie verglaçante.

Aussi, il est vivement conseillé à tous de ne pas s'aventurer sur la route. durant la fin de semaine, à moins d'y être vraiment contraint.

# Indemnisés pour le tort fait par le bruit d'avions

de la reine a condamné la société Conair Aviation à verser \$11,750 à M. et Mme Stanley Lewis et à leur fille Karen, à cause du bruit qu'ont fait ses avions au cours des mois de mai et juin

A cette époque, on avait fermé l'aéroport de Camp Gagetown et seul celui de St. Stephen servait aux vieux Grunman Avengers pour aller arroser les forêts d'insecticide et les protéger contre la tordeuse d'épinette. Ces avions ont tellement

fait de bruit, cependant, que Karen en est devenue mala-

ST. STEPHEN, N.-B. (PC) - de, ayant développé ce que Un juge de la Cour du banc des psychiatres ont appelé une phobie des avions.

> Karen est maintenant mariée et elle a quitté la demeure familiale de St. Stephen, mais ses nerfs sont toujours à fleur de peau.

Les témoignages au procès, devant le juge Stuart Stratton, ont montré que la jeune fille était terrifiée à l'approche d'un avion, criant et ayant de la difficulté à res-

Aujourd'hui encore, elle ne peut pas voir un aéroport sans faire une crise d'hys-

Il faut dire que les Avengers de Conair volaient si bas que la vaisselle se brisait dans la maison des Lewis.

Aucun des cinq autres enfants du couple n'a été affecté par le bruit au point d'en faire une maladie

#### La princesse Margaret viendra au Canada

LONDRES (AFP) - La princesse Margaret se rendra au Canada en juillet, a annoncé Kensington Palace.

A l'invitation du gouverne-

ment canadien, la princesse

participera du 18 au 27 juillet

aux cérémonies célébrant le

75e anniversaire de l'entrée

des provinces d'Alberta et de Saskatchewan dans la confé-

> LOCAL A LOUER 3,000 pieds carrés, grande voûte, chouffé bien écloiré, gicleum, stationnement CENTRE INDUSTRIEL ST-MALO incent-Massé, 2e étage, (418) 651-5447

#### VENTE **D'ANTIQUITES**

Meubles canadiens décapés. 20 à 143, St-Paul, Québec

RENCONTRE Si vous êtes seul(e), venez renconrer de nouveaux partenaires cha

Leçon de danse en essai gratuit **VALENTINO: 523-2400** 

On n'a rien sans peine, mais le gros lot, lui, ça vaut la peine

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!





# POINT DE VUE

animé par André Arthur de 6h30 à 9h30 du lundi au vendredi



# québec et sa banlieue cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte

Sillery

# L'abolition de taxes de secteurs favoriserait surtout deux proprios

par Vincent CLICHE

L'abolition des taxes de secteurs, prévue dans un avis de motion présenté au cours de la dernière assemblée du conseil municipal de Sillery, profiterait principalement à deux gros propriétaires: la Caisse populaire Saint-Yves et Les Pétroles Inc.

D'après un document de la ville, le premier propriétaire serait avantagé de \$22,240 et le deuxième, de \$10,000.

Les taxes de secteurs devaient normalement rapporter à Sillery des revenus de \$208,510 d'ici 1996. En 1980, les revenus prévus à ce chapitre auraient été de \$18,230. Si l'abolition est décrétée, ces revenus devront provenir de l'ensemble des contribua-

En tout, 119 propriétaires de Sillery bénéficieront, à des degrés divers, de l'abolition de ces taxes. Ces contribuables résident sur le chemin des Foulons, le chemin Saint-Louis, la côte à Gignac, le parc Beauvoir et les rues Belcourt, Onésime-Gagnon, Gaspard-Fauteux et Fiset.

Les taxes de secteurs ont été décrétées par la ville entre 1969 et 1976, à une époque où les travaux d'aqueduc et d'égout se traduisaient par une surtaxe imposée aux seuls citoyens concernés, pour une période de 15 ans.

Aucune taxe de secteurs n'a été imposée depuis quatre ans à Sillery, soit depuis que les constructeurs doivent participer aux coûts des travaux d'aqueduc et d'égout.

#### Deux aros

Parmi les 119 propriétaires touchés par les taxes de secteurs, une soixantaine auraient eu \$100 et moins à débourser sur les \$208,510 escomptés d'ici 1996. Il s'agit de propriétaires demeurant dans le parc Beauvoir et sur la rue Belcourt.

Pour les 13 citoyens de la rue Onésime-Gagnon, l'abolition de la surtaxe représente une économie de \$223 pour les trois prochaines années.

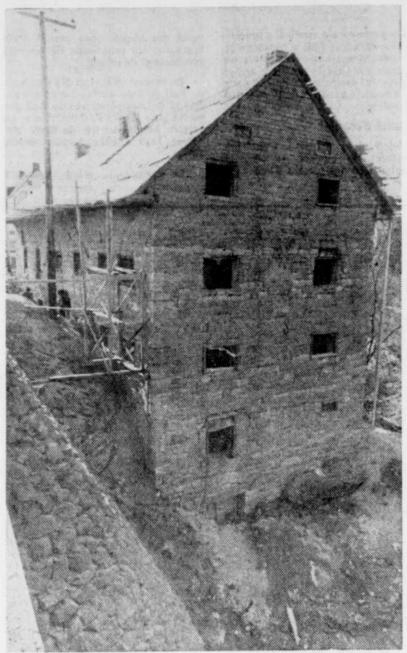
Cette économie est de \$2,600 pour 23 propriétaires de la rue Gaspard-Fauteux qui auraient eu à payer les taxes de secteurs jusqu'en 1994 et d'environ \$6,000 pour 18 citoyens de la rue Fiset

Enfin, les deux propriétaires les plus avantagés sont: la Caisse populaire Saint-Yves, située au coin du chemin Saint-Louis et de la côte à Gignac, qui aurait eu à débourser \$1,390 par année d'ici 1996, soit \$22,240; Les Pétroles Inc., sur le chemin des Foulons, dont la surtaxe représentait \$10,000 jusqu'en 1983.

#### Protestations

Cet avis de motion prévoyant l'abolition des taxes de secteurs a soulevé les protestations de certains citoyens au cours de la dernière assemblée du conseil et ils entendent faire connaître leur opposition d'ici son adoption à la réunion du 14 avril.

Pour la ville, la taxe de secteurs est un mode de taxation périmé qui ne rend pas justice à ceux qui doivent payer, alors que d'autres propriétaires ont bénéficié de travaux d'aqueduc et d'égout, depuis quatre ans, sans devoir payer une taxe supplémentaire.



Moulin Marcoux

Le Soleil, Roland Marcoux

Une équipe de trois moniteurs vient de recevoir une subvention de \$23,976, dans le cadre du programme Canada au travail, afin de faire la promotion touristique et l'animation du Moulin Marcoux, à Pont-Rouge, que l'on voit ici lors de sa restauration, l'an dernier. Le travail a débuté le 27 février et se poursuivra jusqu'au 7 novembre prochain.

Château-d'Eau

# Des parents réclament un brigadier scolaire

par Gilles OUELLET

Le conseil municipal de Loretteville attendra de recevoir un rapport qu'il a demandé à l'agent de sécurité, le policier Gérard Castillou, avant de se prononcer sur une demande pour un brigadier scolaire formulée par le comité d'école de Château-d'Eau.

M. Jean-Marie Beaulieu, maire de Loretteville, a expliqué que si ce rapport est terminé, il devrait être étudié mardi soir prochain, le 25 mars, par les membres de la Commission municipale de sécurité publique.

Les membres du comité d'école de Château-d'Eau réclament en fait un brigadier pour assister les élèves qui doivent passer dans le secteur de la rue du Golf et du boulevard Valcartier pour se rendre à l'école élémentaire du quartier Château-d'Eau.

Mme Denise Gilbert Vézeau, responsable du comité d'action au comité d'école, a dit que des parents trouvent le secteur dangereux au point que certains ont entrepris d'aller reconduire leurs enfants jusqu'à l'école. Environ 425 écoliers fréquentent l'école de Château-d'Eau; sur ce nombre, quelque 150 élèves se rendent à l'école à pied en empruntant une voie rendue étroite par l'installation de balises devant assurer un passage protégé pour piétons. Or, selon Mme Vézeau, les enfants n'utilisent pas ce passage qui est souvent enneigé et préfèrent marcher dans la rue, ce qui, aux yeux des parents, est dangereux.

Mme Vézeau a dit que les parents demandent un brigadier et souhaitent que la municipalité retire les balises afin de rendre la voie plus large pour

Le maire Beaulieu a expliqué que le conseil a déjà refusé une demande de brigadier l'an dernier pour choisir d'installer des feux de signalisation et des balises, afin d'assurer un passage protégé. Le maire a refuté le fait que ce passage ne soit pas bien déneigé.

Interrogé enfin sur le délai mis à fournir une réponse au comité d'école, M. Beaulieu a dit n'avoir qu'une copie de la demande et il l'a transmise à M. Castillou pour obtenir un rapport détaillé

#### Charlesbourg: 6 autres oui

par Gilles OUELLET

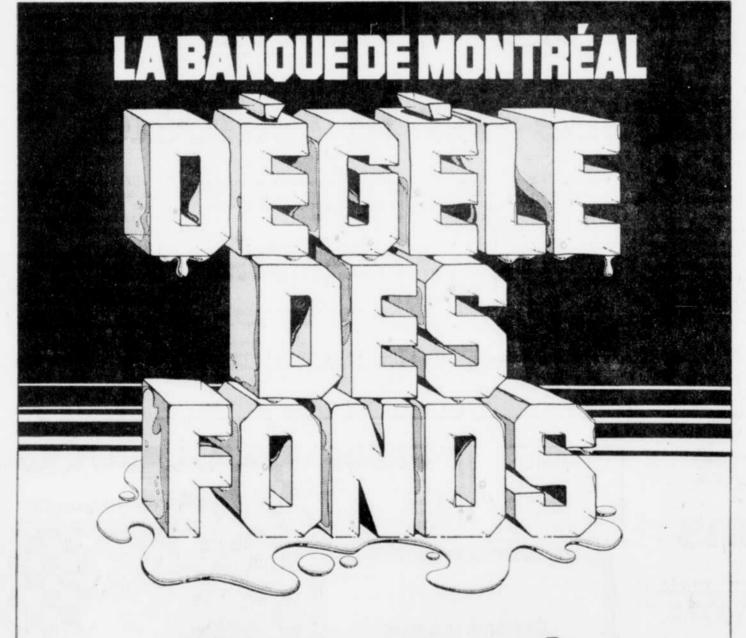
Six citoyens de Charlesbourg engagés principalement dans les milieux culturel, coopératif, sportif et des affaires, ont annoncé hier qu'ils répondront "oui" à la question qui sera posée lors du référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec.

Parmi ces personnes figure M. Pierre Fontaine, qui a été président du comité régional du financement de Québec-Canada, un mouvement fédéraliste. Se définissant déjà comme "un Canadien pure laine", M. Fontaine a expliqué qu'un "cheminement normal" l'a fait changer d'avis en voyant "que les Québécois prenaient confiance en eux"

Dans les autres adhérents à la thèse gouvernementale on note les noms de M. Jean Vézina, président de la Société artistique de Charlesbourg; M. Gilles Villeneuve, président de la Coopérative de consommation de Charlesbourg; M. Bill Dobson, exmembre des Forces armées canadiennes, propriétaire d'un centre de ski à Saint-Adolphe; et M. Jean Baillargeon, ex-champion lutteur de l'Ouest du Canada et des Etats-Unis.

Un homme d'affaires dans le commerce depuis 50 ans, M. J.-Adolphe Savard, 74 ans, propriétaire du Centre de couture St-Albert Enr., où travaillent 20 personnes, votera "oui". Disant "varauder en politique depuis Laurier", M. Savard a parlé de son admiration pour M. René Lévesque depuis le temps de Point de mire, et dit sa confiance en l'actuel premier ministre du Québec.

Présent à la rencontre, le député de Charlesbourg et ministre des Transports, M. Denis de Belleval, s'est réjoui "de l'immense rassemblement qui se produit à travers le Québec en faveur du oui"; selon le ministre, il faut un certain courage pour accepter de s'engager publiquement sur une telle question, et M. de Belleval a félicité ceux qui se sont prononcés à ce jour.



# PROFITEZ D'UN PRÊT PERSONNEL À TAUX RÉDUIT JUSQU'AU 30 AVRIL

Nous dégelons des fonds: nous avons en effet mis de côté \$500 millions, disponibles pour tout nouveau prêt personnel à des conditions plus que concurrentielles! Jusqu'au 30 avril, vous pouvez obtenir d'excellentes conditions, car nous vous faisons une proposition très spéciale: taux d'intérêt le plus concurrentiel possible sur nos prêts aux particuliers.

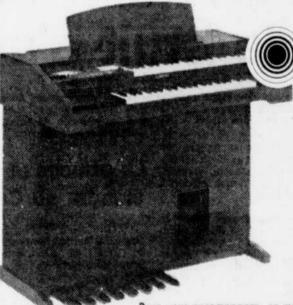
Alors si vous avez besoin d'un prêt personnel, venez en faire la demande et négocier en toute confidentialité. Pourquoi ne pas profiter du meilleur taux possible. De plus, comme à l'habitude, vous bénéficierez de conditions de remboursement flexibles, adaptées à votre situation.

Renseignez-vous à la Banque de Montréal. Nous pourrons sans doute dégeler des fonds pour vous. Ça vous fera chaud au coeur... et à nous aussi.



Si notre orgue ne se vend pas \$1,295 - \$1,495 ou \$1,595 c'est que nous vous en offrons un de

2,295 pour seulement \$1,995



#### LOWREY

modèle L-105 qui, du bout de vos doigts, vous permet de créer des sons à n'en pas croire vos oreilles. Par exemple: un piano, un clavecin, une harpe, des cloches, une boîte à musique, une guitare hawaienne, une clarinette, un violon et bien sûr un son de flûte des plus purs.

Pour vous accompagner, ce modèle vous offre: un guitariste, un pianiste, un bassiste, un batteur électronique de 18 rythmes mixables et tout cela au toucher du doigt.

\*P.S. Si vous croyez que c'est trop, c'est que les autres n'en ont pas assez.

Vous trouverez cette petite merveille chez



Place Laurier, Ste-Foy - 651-7384 (face à Distribution aux Consommateurs) 745, rue St-Joseph est, St-Roch, Québec — 522-1233-34

# Foy · Charlesbourg · Loretteville · L'Ancienne · Lorette · Lac · Saint · Charles · Lac Beauport · Saint · Emile · Cap · Rouge



Quelques-uns des 50 enseignants de la polyvalente de Charlesbourg qu ont manifesté au siège social de la régionale

#### Polyvalente de Charlesbourg

# Les commissaires rejettent la proposition de tutelle

par Gilles OUELLET

Les commissaires de la régionale Jean-Talon ont massivement rejeté, hier soir, une proposition du commissaire Léonard Lamy demandant au ministère de l'Education de nommer un tuteur à la polyvalente de Charlesbourg, paralysée depuis le 11 mars par le débrayage des 250 enseignants.

M. Lamy, qui considère que c'est la seule alternative qui reste pour régler les problèmes qui existent depuis trois ans dans cette école de 3,200 élèves, fut le seul commissaire à se prononcer pour la tutelle; les autres commissaires préfèrent attendre les résultats de la médiation demandée mercredi soir au ministre du Travail, M. Pierre-Marc

La présidente de la régionale, Mme Raymonde Giguère, a déclaré que cette dernière demande de médiation demeure malgré que le Syndicat des travailleurs de l'enseignement Chauveau-Charlesbourg (STEEC) ait répété qu'il refusait toute médiation. présidente du syndicat, Mlle Ginette Dion, a réitéré les deux exigences des enseignants pour un retour en classe, soit l'annulation de la suspension imposée au professeur Gauthier et la démission du principal de la polyvalente, M. Florian Champagne.

Tout au long d'une réunion publique du conseil des commissaires, à laquelle assistaient quelque 200 personnes, hier en soirée, les différentes parties sont restées fermes sur leurs positions, attendant manifestement l'audition d'une requête en injonction prévue pour aujourd'hui, au palais de justice de Québec.

Cette injonction demandée par le comité de parents de la régionale veut forcer le retour en classe des enseignants. La présidente du comité, Mme Bourgeois, a affirmé que les parents veulent par ce geste "que les enfants soient à l'école au plus tard lundi".

Pendant deux heures et demie, la présidente de la commission a tracé l'historique du conflit en cours et répondu à plusieurs dizaines de questions d'informations soulevées par l'assistance, surtout des professeurs, mais aussi des parents et des étudiants.

Incidemment, une cinquantaine d'élèves, pancartes en mains, ont manifesté à nouveau hier soir, tout comme la semaine dernière, pour réclamer leurs cours. Hier matin, plus de 50 professeurs ont manifesté au même endroit, profitant de l'occasion pour s'informer sur la teneur de l'injonction demandée.

Dans les échanges d'hier soir, il ressort que des problèmes existant depuis quelques années à la polyvalente de Charlesbourg n'ont pas trouvé de solutions satisfaisantes pour les enseignants. Dans le conflit actuel, la présidente de la régionale a répété à plusieurs reprises que les autorités sont informées des problèmes et des exigences, que les mesures appro priées ont été prises et que l'on fonde beaucoup d'espoir dans l'intervention souhaitée du ministère du Travail.

Rappelons que ce conflit a éclaté après une suspension de cinq jours imposée à un enseignant après une altercation survenue avec un étudiant. L'enseignant exige notamment des excuses de l'élève et le STECC appuie le professeur. Hier, les 75 enseignants de la polyvalente de Notre-Dame-des-Laurentides ont tenu une journée d'étude pour appuyer leurs confrères de Charlesbourg

Le commissaire Lamy a déploré l'attitude de la régionale dans ce cas

# Cure de rajeunissement de \$46 millions à Québec

par Denis ANGERS

La municipalité de Québec entend faire de l'année 1980 la première étape de la relance, de la réanimation des vieux quartiers défraichis de son centre-ville. C'est pourquoi elle y concentrera, d'ici à décembre, pas moins de 90 pour 100 des dépenses publiques affectées à "l'environnement résiden-

Cette volonté de rajeunir le centreville de la capitale transcende l'ensemble de la programmation 1980 de la ville, en matière d'habitation. Une programmation que rendait publique hier le responsable de ce dossier au conseil, le conseiller Yvon Vézina.

Concrètement, de révéler M. Vézina, l'effort financier de la ville et de ses partenaires gouvernementaux se chiffrera par plus de \$46 millions cette année, aux seuls chapitres de l'habitation et de l'amélioration du milieu de vie. De cette somme, \$4.6 millions seront tirés des goussets de la municipalité, alors que le reste sera réparti entre les bailleurs de fonds fédéraux et provinciaux.

Surtout attribuées aux "zones grises" de Québec — les secteurs Saint-Sauveur, Saint-Jean-Baptiste, Stadacona, les berges de la rivière Saint-Charles — ces massives mises de fonds se feront par le biais d'un faisceau de programmes divers: 14 au total, conçus spécifiquement pour stimuler la restauration domiciliaire, la reconstruction ou le simple embellissement

Les grandes lignes

Bien que parrainés par la ville, les plus importants de ces programmes sont défrayés, pour l'essentiel, par les paliers supérieurs de gouvernement. Ainsi, la construction de 672 unités de logement à prix modique (HLM) entrainera des investissements atteignant \$21.5 millions, près de la moitié du total.

Suivront respectivement les programmes de restauration domiciliaire (\$4.6 millions), d'amélioration de quartier (\$4.1 millions) et d'assistance aux équipements communautaires (\$1 million), trois mesures où la participation de la ville se situe au tiers des sommes investies, à \$2.6 millions.

Ces "gros programmes" sont par ailleurs accompagnés de toute une série d'initiatives plus modestes, mises en oeuvre autour d'objectifs spécifiques. De ce nombre, le programme de dégagement de terrains nécessitera des investissements de \$448,000, celui d'aide à la densification du tissu urbain se chiffrera par \$666,000 alors que la reconstruction de cinq sites incendiés du Vieux-Québec, actuellement en cours, est évaluée à \$1

#### De nouvelles mesures

Le plan d'action des autorités municipales est complété par cinq nouveaux programmes qui feront leurs

rendus possibles par autant d'amendements apportés à la charte de la ville, par la loi 216. Le premier consiste en une opération de nettoyage et d'aménagement des arrière-cours de Qué bec, pour \$1 million. Le second permettra de rabattre le prix des terrains du centre-ville, de manière à favoriser la mise en chantier de nouveaux projets d'habitation. Ici encore, il s'agit d'un programme de \$1 million. Enfin, l'administration municipale se propose de consacrer \$100,000 à un système d'aide au recyclage de bâtiments, système qui connaîtra sa première application pratique dans le complexe du Bon-Pasteur.

L'une des deux mesures restantes permettront l'assainissement des bâtiments incendiés ou abandonnés dans la ville. En 1980, on espère ainsi régler une cinquantaine des 240 cas d'immeubles anormalement décrépis de Québec. L'autre a pour but de mettre en branle le repeuplement des berges de la Saint-Charles, grâce au projet Kabir-Kouba. Ce projet comptera initialement 250 logements, à être construits à l'ouest de l'autoroute Dufferin-Montmorency. Pour stimuler l'intérêt des développeurs envers ce coin de ville. l'administration assumera une partie du coût des travaux techniques préalables, jusqu'à concurrence de \$125,000 Dans cette optique, la ville a déjà lancé un concours d'architecture pour se doter d'un concept original, concours dont les résultats seront connus la semaine prochaine

# Peu de chance de réaliser l'objectif de 1,600 logements neufs (Vézina)

par Denis ANGERS

Président du Comité municipal sur l'habitation de Québec, M. Yvon Vézina ne se fait guère d'illusion sur les

chances qu'a la capitale d'atteindre son objectif de 1,600 logements neufs par an. des 1980

Nous sommes victimes de la conjoncture économique et de la hausse des taux d'intérêts", de déplorer hier M. Vézina en expliquant que ces facteurs risquent de limiter singulièrement la participation du capital privé à la construction domiciliaire québécoise, cette année.

Conséquemment, le président Vézina redoute de voir cet objectif tourner court puisque, selon les prévisions que son comité avait produites en décembre dernier, ces 1,600 logements espérés devaient se répartir suit: 50 pour 100 à l'entreprise privée, 25 pour 100 aux coopératives et le reste à être construit par les pouvoirs publics.

Si cette troisième partie va bien, il n'en n'est pas de même pour les deux autres, d'indiquer M. Vézina qui rendait publics, hier, les programmes d'habitation de la ville pour l'année en

Ecoles et subventions

Tant le conseiller Vézina que le maire Jean Pelletier ont par ailleurs déploré le fait que le gouvernement québécois ne permette pas aux organismes sans but lucratif de se porter acquéreurs d'écoles désaffectées, à

fins d'habitation. N'étant pas considérés par le ministère de l'Education comme des corporations communautaires, ces organismes ne peuvent en effet utiliser ces bátiments pour loger leurs membres à prix modérés puisque ces édifices ne peuvent leur être cédés pour un prix nominal.

"C'est là une erreur qui devrait être corrigée", de soutenir le maire Pelletier puisque, dans le contexte actuel, l'acquisition d'écoles au prix de l'évaluation, doublé des coûts de restauration, rend carrément prohibitif le prix des logements qui pourraient y être aménagés.

Enfin, la ville de Québec ne compte pas mettre sur pied des cette année un programme de subventions à la restauration, bien que la loi 216 lui donne cette possibilité. Envisagé pour donner un coup de pouce à la restauration en absorbant les augmentations de taxes foncières résultant des travaux, ce programme reste à être planifié davantage. Pour l'instant cependant, la capitale se contentera d'une première incursion limitée du côté des subventions, notamment grâce à ses nouveaux programmes d'aide à l'aménagement des arrière cours, de rabattement du prix de terrain et, plus spécifiquement, grâce aux mesures financières entourant le lancement du projet Kabir-Kouba



#### Village de l'Anse

de suspension sans solde pour cinq

jours, apparemment un précédent

pour la commission. Ce commissaire a

corrigé ce qui a été publié plus tôt en

impliquant le directeur du personnel

de la commission et a expliqué qu'il

regrettait qu'il n,y ait pas eu une

rencontre entre la direction de l'école.

l'adjoint responsable de ce secteur

d'enseignement, le professeur, les pa-

rents et l'étudiant, après que soit

survenu l'incident entre le professeur

et l'élève. Une telle rencontre aurait

été le premier geste à poser dans les

circonstances, selon M. Lamy

résidentiel de 391 logements sis au coeur de Québec, passera d'ici à un mois aux mains des Habitations populaires Saint-Sauveur, un organisme qui a multiplié depuis quelques années les projets domiciliaires de type coopératif, à la basse ville. Actuellement propriété de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), cet ensem ble construit sur les berges de la Saint-Charles serait également administré par voie coopérative. Cette prochaine cession du complexe a été révélée hier par le président du Comité municipal d'habitation de Québec, Yvon Vézina, Faisant suite à deux essais infructueux de la part

de promoteurs privés et à deux reprises en mains par la SCHL, no trai quant le complexe de la Pointe-aux-Lièvres était d'ailleurs recherchée depuis belle lurette par les administrateurs de l'organisme fédéral qui gérait les lieux depuis 1977.

#### Subvention additionnelle

BOISCHATEL - Le ministère des Affaires municipales versera une aide financière additionnelle de \$1,353 à la municipalité de Saint-Jean-de-Boischatel pour la construction d'un garage municipal La subvention totale accordée pour ce projet dans le cadre du Programme d'aide à la construction d'équipements municipaux (PACEM) s'élève maintenant à \$34,853.



#### Pensée du jour

"L'on prouve que l'on a du caractère quand on parvient à vaincre le (Mme Necker)

Gracieuseté du RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Chrysostome 839-7914







Claude Masson

Charles-A. Poulin Directeur de l'éditorial

# Le Mouvement Desjardins demeure apolitique

Conseil du patronat et la FTQ, le Mouvement Desjardins refuse de se laisser entraîner dans le débat référendaire et de se prononcer sur l'une ou l'autre des options en présence.

C'est sur une intervention, d'ailleurs fort judicieuse, du président Alfred Rouleau qu'une proposition, tombée comme un cheveu sur la soupe sur la table de l'assemblée générale de la Confédération générale des caisses populaires et d'économie Desjardins, a été rejetée par l'immense majorité des participants.

Après avoir rappelé que le mouvement regroupe environ 4.5 millions de sociétaires contrôlant des actifs de quelque \$12 milliards, M. Rouleau a souligné que le conseil d'administration de la Confédération s'était déjà prononcé pour la stricte neutralité de l'organisme sur la question constitutionnelle.

Il s'agit donc là d'une décision très sage si l'on considère que des raisons précises militent en faveur de cette abstention qui, d'autre part, ne doit pas être interprétée comme étant une adhésion tacite au "Non".

Comme le déclare M. Rouleau, c'est un grand risque d'entraîner le mouvement dans un tel débat politique d'autant plus que les Québécois disposent d'une foule d'autres orga-

A l'encontre d'autres organismes, tels le nisations pour exprimer leurs opinions. Voilà pourquoi il convient de respecter le caractère politique pluraliste des sociétaires du mouve-

> Au demeurant, le Mouvement Desjardins n'a pas à prouver la motivation à caractère nationaliste qui a toujours été la sienne et qui est, en somme, la raison d'être de son existence et de sa prodigieuse et rapide ascension: "faire servir les capitaux d'ici à un meilleur contrôle de l'économie québécoise." Voilà pourquoi M. Rouleau a objurgué les membres du mouvement à ne pas risquer une dispersion de ces capitaux pour des raisons politiques qui ne risqueraient que d'engendrer division et affaiblissement.

> Il faut, en effet, revenir à plus de 75 ans en arrière pour comprendre le rôle capital qu'a joué et continue de jouer avec de plus en plus de poids le Mouvement Desjardins dans la vie socio-économique des Québécois francophones. Son bilan fastueux nous fait réfléchir sur le fait que rien, chez nous, ne pourra désormais se développer, ni la culture, ni la civilisation, sans l'activité économique.

Le mouvement, qui regroupe aujourd'hui 1375 caisses populaires et d'économie et 11 fédérations régionales, en plus d'institutions de financement, de gestion, d'assurances, d'épar-

gnes, de fonds mutuels et même d'éducation populaire, est engagé dans toutes formes d'actions qui cherchent constamment à améliorer le sort de la collectivité, particulièrement aux chapitres de l'habitation, de la consommation, de la protection du patrimoine personnel et familial, de la sécurité routière etc.

C'est un événement qu'il faut relier, par une courbe providentielle, à celui qui se déroulait à Lévis, le 23 janvier 1901, alors qu'avait lieu l'ouverture officielle de la première caisse populaire qui reçut comme premier dépôt la somme astronomique de 10 cents et termina sa première journée d'opération avec un total de

Que de chemin parcouru, depuis lors, pour en arriver à contempler ce colosse. Comment expliquer ce succès impressionnant si ce n'est que ses artisans ont toujours voulu mettre en oeuvre les règles fondamentales d'entraide mutuelle prônées et démontrées par le modeste fondateur, Alphonse Desjardins.

Ce n'est sûrement pas le capital, l'argent qui a fait démarrer la machine. Elle est partie de rien avec des gagne-petit sans grandes connaissances pratiques des affaires. Ce n'est pas l'Etat non plus. Il n'a jamais apporté d'assistance financière sous forme de subventions, sauf depuis 1932, soit une modeste contribution annuelle pour encourager la fondation des caisses populaires et en assurer l'inspection et la surveillance.

Aujourd'hui, face à l'échéance du référendum québécois, le Mouvement Desjardins désire demeurer apolitique pour ne pas risquer de briser les fibres qui le relient à son développement constant et conserver l'image qui a toujours servi de phare et d'orientation à l'évolution socio-économique du Québec.

A cet égard, il devrait servir d'exemple à nombre de ceux qui, dirigeants ou chefs de file, seraient disposés à se laisser prendre au piège facile de la démagogie verbale, du dithyrambe faussement nationaliste, voire au racisme débile, pour oublier la véritable dynamique de l'action pratique et réaliste sans laquelle aucune évolution comme celle que nous recherchons ne peut être valablement atteinte.

En refusant d'entrer dans un combat politique où chacun risque de perdre inutilement des plumes, les dirigeants du Mouvement Desjardins n'entendent pas se cantonner dans un immobilisme tranquille. Ils désirent perpétuer cette dynamique dont était faite la foi de leur fondateur.

Paul LACHANCE

# Lalonde contre Lougheed

La démagogie a fait son temps. Après s'être abondamment et abusivement moqués du budget Crosbie, qui prévoyait un relèvement du prix du pétrole, dont aurait bénéficié surtout l'Alberta, les libéraux doivent maintenant conclure une entente qui rende à la fois justice à l'Alberta et aux contribuables du reste du pays.

Les coups de sonde de M. Marc Lalonde tant à Régina qu'à Edmonton et Victoria laissent présager une dure lutte en perspective. M. Peter Lougheed répète qu'il ne sera satisfait que lorsque les provinces consommatrices auront payé le prix fort pour le pétrole de l'Ouest, tandis que M. Lalonde, prisonnier d'une promesse démagogique, doit trouver un moyen d'augmenter le prix du pétrole tout en avant l'air de ne pas l'augmenter. Le défi est de taille déjà en vue.

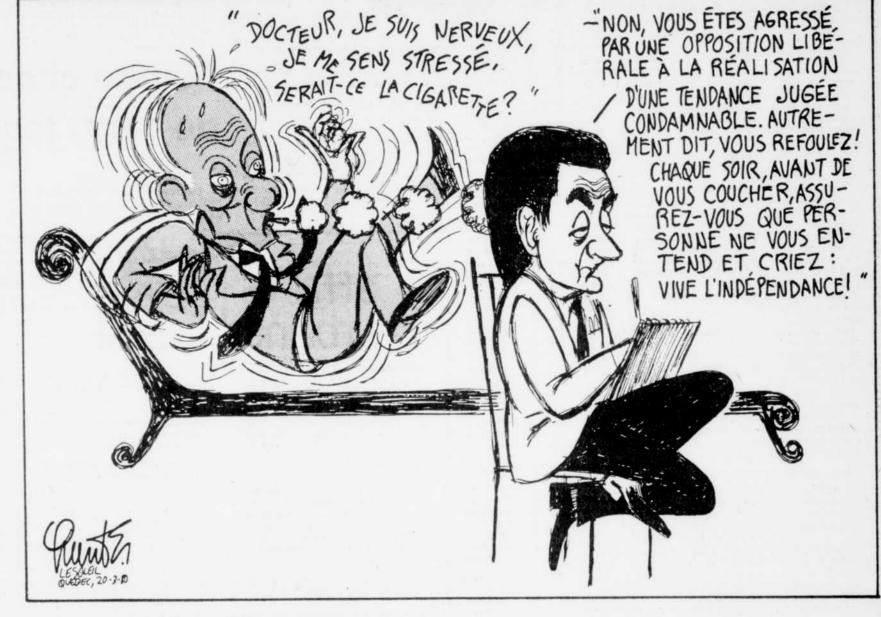
M. Lougheed vient cependant de fournir aux libéraux fédéraux la planche de salut qu'ils recherchaient. En menaçant - M. Lougheed ne connaît que les menaces - de retarder l'exploitation des sables bitumineux de l'Athabaska, le premier ministre albertain a incité M. Lalonde à répondre par une autre menace: déplacer la priorité vers l'Atlantique, où Terre-Neuve possède des gisements qui ne demandent qu'à être exploités, grâce aux milliards d'Ottawa.

Cette guerre de mots cache un combat beaucoup plus fondamental: à qui appartiennent les richesses naturelles? A tout le pays, comme le soutient M. William Davis, de l'Ontario, qui se sent subitement très généreux avec les richesses des autres, ou aux provinces où on les trouve, comme le soutiennent MM. Lougheed, Blakeney (Saskatchewan) et Lévesque? Le fédéral a beau jeu. Il vient de recevoir le mandat du Québec et de l'Ontario de livrer du pétrole à bon compte, même si c'est l'Alberta qui doit payer. Même si l'Alberta a le droit de son côté, comment réussira-telle à annuler le poids politique de l'Ontario et du Québec?

On peut tout de suite prévoir l'issue de ces discussions. L'Alberta aura gain de cause, parce que les libéraux de M. Trudeau ne euvent tout simplement prendre le risque de provoquer l'Ouest. Car si l'Ouest se révolte, il ne s'embarrassera pas de nuances. Un consensus de méfiance à l'endroit du pouvoir central est déjà profondément exprimé là-bas. Au pire, il est moins risqué de déplaire au Québec.

M. Lougheed tiendra son bout. M. Lalonde devra céder. Au nom de l'unité canadienne, expliquerat-il. en reprenant les mots de M.

Marcel PEPIN



# point de vue

# Malgré les similitudes, Kaboul n'est pas Prague

par Raymond ARON

(collaboration spéciale)

PARIS (Agence Opera Mundi) - Depuis la fin de l'année dernière et le discours du chef de l'Etat, évoquant les périls extérieurs, les Français, pour la première fois, je crois, depuis la campagne de Corée, évoquent la possibilité de guerre, dans les conversations plus encore que dans la presse. Du coup, les comparaisons avec les années 30 redeviennent à la mode.

Quelles que soient les similitudes que l'on puisse détecter entre le régime stalinien et le régime hitlérien une remarque toute simple en réduit, de toute évidence, la portée: le premier régime n'a duré que six années et demie en temps de paix, il n'était pas encore stabilisé, il ne s'était pas donné une constitution quand l'agression contre la Pologne mit le feu aux poudres. C'est pendant des années de guerre que furent commis les pires crimes de Hitler. Le régime soviétique durait depuis plus de vingt ans au moment de l'agression hitlérienne. Les camps de concentration avaient surgi dès le début de la Révolution, sous Lénine lui-même, la collectivisation agraire, la grande purge - qui coûtèrent l'une et l'autre des millions de morts eurent lieu en l'absence d'une guerre étrangère.

C'est à juste titre que l'on parle indifféremment d'hitlérisme ou de nazisme: le national-socialisme ne se séparait pas de la personne de Hitler et probablement ne lui aurait-il pas survécu. Le soviétisme doit sa nature aux Bolcheviks, aux quelques-uns qui, en quelques jours, ébranlèrent le monde mais il dure au-delà de Lénine, au-delà de Staline et personne ne prétendrait qu'il se personnifie dans l'homme Brejnev. Le nazisme fut l'expression de Hitler; Brejnev n'est que l'expression presque anonyme du sovié-

#### Le rôle de Hitler

Du même coup, les événements qui conduisirent à l'explosion de 1939 doivent être interprétés par rapport à Hitler, la personnalité dominante parmi les acteurs du drame. d'abord européen, puis mondial. En 1935, Hitler proclama le rétablissement du service militaire universel, en violation du traité de Versailles mais au nom du principe de nondiscrimination; en mars 1936, les troupes allemandes réoccupèrent la Rhénanie. A ce moment, le destin hésita. Tant que la Rhénanie était désarmée, la France gardait les moyens de protéger ses alliés de l'Est. Le réarmement de la Rhénanie condamnait le système français d'alliance avec les petits Etats situés entre la Russie et l'Allemagne. La passivité de la France inaugurait une phase nouvelle: pour arrêter l'avance du IIIe Reich, il ne restait d'autre moyen que la grande guerre. On sait aujourd'hui que les détachements de la Wehrmacht, qui avaient franchi la limite de la zone démilitarisée, avaient l'ordre de se retirer si les troupes françaises, elles aussi, franchissaient la frontière.

Deux ans plus tard, Hitler annexa tour à tour l'Autriche, et les régions des Sudètes, chaque fois en invoquant le principe de l'autodétermination. Par deux fois, les Français-Anglais s'inclinèrent, paralysés à la fois par l'argument idéologique (Autrichiens et Sudètes sont des Allemands) et par l'argument géopolitique (que faire? où intervenir?). Au printemps de 1939, le rattachement de ce qui restait de Tchécoslovaquie au Reich ne se justifiait plus par l'argument idéologique: en réplique, le gouvernement britannique conclut un traité d'assistance mutuelle à la Pologne. En septembre, les troupes allemandes attaquaient la Pologne et les garanties franco-anglaises accordées à Varsovie jouaient. La guerre mondiale commençait.

#### Pour une grande guerre

En d'autres termes, au cours des années 30, avec une incroyable rapidité, chaque initiative de Hitler était suivie d'une autre: un an entre le rétablissement du service militaire obligatoire et la réoccupation de la Rhénanie; deux ans après la réoccupation de la Rhénanie et l'annexion de l'Autriche; quelques mois la crise de la Tchécoslovaquie après l'Autriche; quelques mois la Pologne après Prague. Pourquoi cette précipitation? Le grand état-major allemand jugeait, en 1936, que la Reichswehr, en pleine réorganisation, ne pourrait pas résister à une réplique française; il jugeait en 1938, en 1939, qu'elle était préparée non pour une petite, mais pour une grande guerre. C'est Hitler, et Hitler seul, qui prit les décisions fatales. Il tenait la guerre à la fois pour inévitable et nécessaire à la réalisation de ses plans de conquête; bien plus, il se considérait comme le seul homme capable de conduire cette entreprise et il avoua, en toute franchise, qu'il préférait la guerre immédiate alors qu'il se trouvait dans la force de l'âge. La biographie de l'homme se confondait avec le destin d'une nation. Et cet homme tenta d'entraîner le peuple allemand dans la mort quand il reconnut la fatalité de la défaite.

Les hommes du Kremlin pensent tout autrement. A supposer qu'ils songent à la domination du monde, ils ne fixent à l'avance ni les étapes ni les dates. L'entrée des troupes soviétiques à Kaboul évoque-telle celle des troupes allemandes à Prague? A certains égards, la comparaison est légitime. Pour la première fois, Hitler annexait des non-Allemands; cette fois, les Soviétiques engagent leur armée audelà d'une zone d'influence qui leur a été de facto reconnue. Probablement les Soviétiques eux-mêmes n'interprètent pas de la même manière l'événement. Un gouvernement de tendance soviétique qui avait conclu un traité d'amitié avec Moscou, se trouvait en butte à une révolte populaire. Conformément à ses principes, les Soviétiques n'acceptaient pas l'éventualité d'un retour en arrière, l'effondrement d'un régime qu'ils avaient baptisé progressiste sinon déjà communiste.

#### Kaboul et Prague

L'occupation de l'Afghanistan donne aux stratèges soviétiques une position à partir de laquelle ils saisiront les occasions que l'instabilité des pays voisins, Pakistan, Iran leur offrira. Rien ne permet de penser que, dans l'année des Jeux olympiques, l'équipe Brejnev se propose d'aller d'une agression à l'autre, au risque de déclencher la grande guerre. Certes, J. Carter connaîtrait des difficultés analogues à celles des Franco-Anglais en 1939 s'il voulait contrer localement une nouvelle intervention des Soviétiques. Il se peut que d'autres crises éclatent dans cette région, vitale pour les Occidentaux, peuplée des régimes fragiles mais, à moins que les Soviétiques ne soient enivrés par leur force militaire - ce que je ne crois pas - ils ne se départiront ni de leur prudence ni de leur cynisme. Kaboul n'est pas Prague, ni Téhéran ni Islamabad ne sont Varsovie. Les hommes, dit-on, sont condamnés à répéter l'histoire s'ils l'oublient; ils la répètent aussi s'ils confondent le présent avec le passé, Brejnev avec Hitler et s'ils ne saisissent pas la singularité de chaque conjoncture.

# dossiers

# Référendum

Nous publions, aujourd'hui, à travers des tirades passionnées, de courts extraits d'un débat qui a opposé, hier, les ténors économiques des deux factions: MM. Landry, Raynauld, et Parizeau... sans compter le chef libéral Claude Ryan.

# Le débat sur la question

# Le oui rassurant de Drummond



gilles lesage à québec

L'adhésion de M. Kevin Drummond à la Fondation des Québecois pour le oui est la plus spectaculaire à ce jour, la plus rassurante et celle qui fait certes le plus mal au camp du non

Je prenais avec un grain de sel l'intention avouée de M. Lévesque et des péquistes d'attirer dans leur camp des sympathisants d'autres formations politiques, des fédéralistes bon teint. Que les artistes et les écrivains se prononcent en faveur du oui, il n'y a pas là de quoi surprendre, puisqu'ils constituent depuis toujours le bassin naturel du PQ, comme les enseignants, les syndicalistes et les journalistes. De même, les sympathies de Me Guy Bertrand, de Québec, ou celles du maire Marcel Robidas, de Longueuil, étaient

Mais voilà que l'adhésion, coup sur coup, de MM. Fabien Roy et Rodrigue Biron, démontre que le PQ a réussi à sortir du cercle de famille; pour eux, il ne s'agit que de donner un mandat de négocier, et on peut les chicaner là-dessus, mais l'important est, pour l'heure, qu'ils disent oui à la question référendaire. Tout comme les ex-députés créditistes Eudore Allard, de Rimouski, et C.A. Gauthier, de Roberval, et comme le Dr Marcel Claveau, de Chicoutimi, qui fut candidat libéral contre M. Marc-André Bédard, en 1973, et comme Me Gérard Beaudry, qui fut candidat libéral en 1970 contre le Dr Camille Laurin, dans Bourget, et comme le Dr Fernand Lizotte, qui fut député de l'UN pendant 22 ans et ministre sous Johnson et Bertrand, et comme ces conseillers municipaux du maire Jean Drapeau, à Montréal, et comme ces nombreux candidats du NPD.

Et voilà qu'un peu partout en province, des citoyens enracinés dans leur milieu, des cultivateurs, des prêtres, des mères de famille, des hommes d'affaires, se lèvent et font la preuve, dans leurs mots à eux, que le gouvernement a relevé son pari: dissocier le oui des allégeances partisanes.

#### Une percée importante

Mais un milieu restait résolument réfractaire à cette immense campagne de charme; et le voici atteint a son tour par le virus. Certes, après avoir été ministre pendant six ans sous Bourassa, M. Drummond a pris ses distances d'avec la politique depuis 1976, se consacrant exclusivement à son immense ranch du comté de Huntingdon et à ses motels de la Floride. Mais le ministre millionnaire et socialiste en hushpuppies, ainsi qu'on l'appelait entre 1970 et 1976, aussi anti-conformiste et peu représentatif des anglophones ordinaires soit-il. est un anglophone authentique, pure laine, si l'on peut dire, de Westmount au surcroit. Ce n'est ni un assimilé ni un carriériste. Il n'a rien à gagner et rien à vendre en se prononçant comme il le fait en faveur du oui. D'où l'importance du geste d'un homme que rien n'obligeait, bien au contraire, à sortir de sa douce quiétude et de son confort douillet de pomiculteur heureux.

S'il le fait, c'est parce qu'il croit qu'un oui est la seule manière de faire comprendre au reste du Canada que le Québec est sérieux dans ses demandes de réforme constitutionnelle. Lui aussi, comme bien d'autres, s'apprête à donner un mandat de négocier, ne craignant pas pour la bonne santé économique du Québec. Parlant de son expérience, M. Drummond dit qu'il pouvait avoir des craintes à cet égard, il y a 10 ans, mais que son travail de ministre dans des dossiers névralgiques lui a démontré qu'il n'y a nulle raison d'avoir peur pour l'avenir.

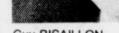
C'est un coup de filet remarquable pour M. Lévesque et pour son ministre, M. Lucien Lessard, qui pavoisait hier. Car M. Drummond fut un ministre efficace et compétent. l'un des plus intègres du régime Bourassa, en dépit d'embûches énormes sur sa route. Le rachat des concessions forestières, c'est lui qui l'a mis en oeuvre, même si ses collèges d'hier n'ont pas "acheté" sa réforme du zonage agricole, que le PQ a réussi à mettre en route. Une ombre peut-être à son tableau: le dossier ITT-Rayonier, mais il faut l'imputer bien plus à M. Paul Desrochers qu'au gentlemanfarmer de Westmount.

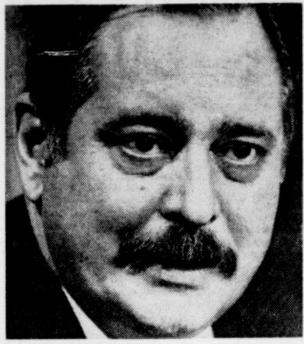
#### Un oui sécurisant

Son adhésion au oui n'aura peut-être pas beaucoup de retentissement dans les hauteurs de son ancien fief. dont il est presque complètement coupé depuis 1974 et la loi 22. Mais elle en aura probablement plus dans les milieux francophones et sûrement chez les indécis, chez ceux qui hésitent et craignent que le référendum et ses séquelles ne donnent lieu à une guerre de races. Car voici un anglophone éminent et respectable qui dit calmement qu'il est d'accord avec l'évolution démocratique du Québec et qui ne veut pas qu'elle tourne à la révolution. Autant que quiconque, M. Drummond désire la paix sociale et rejette une guerre de tranchées entre anglophones et francophones; mais s'il devait hélas y en avoir une, il pourrait jouer un rôle apaisant, avec d'autres. Car sa seule présence dans le camp du oui démontre que tous les Anglais ne sont pas tous du même bord. C'est en quelque sorte une police d'assurance que M. Lévesque se donne, car l'ex-ministre libéral n'est pas devenu un méchant séparatiste. Il est sécurisant

Avec l'adhésion de M. Drummond, et bientôt celle de M. Jean-Paul L'Allier, il faut reconnaître que la campagne du oui a une longueur d'avance sur celle du non et sort des ornières partisanes et "raciales"









# Mini-débat Raynauld-Parizeau Sept questions en quête de réponses

#### par André Raynauld député libéral d'Outremont

M. le président, je pense qu'il y a d'autres questions qu'il faut poser. Une des premières ques tions qu'il faudrait poser, c'est la suivante: les Québécois, en 1978, auraient récupéré en impôts federaux \$3 ,600,000,000 qu'ils ont reçus de moins en services publics. Comment un Québec indépendant aurait-il compensé cette perte des citoyens autrement qu'en augmentant son propre déficit, en relevant les impôts, en réduisant les services rendus à la population? Cela aussi, c'est une question importante

Deuxième question. On sait que le rendement des impôts au Québec est inférieur à la moyenne nationale. Ce fait, à l'heure actuelle, est compensé aussi par des paiements de péréquation versés au gouvernement du Québec par les autres provinces. Seulement en péréquation, \$1 700,000,000 en 1979-80. Où est-ce qu'un Québec indépendant trouverait une telle somme sinon en taxant les contribuables encore davantage ou en réduisant encore une fois les

Troisième question. Pour quelle raison les autres provinces du Canada continueraient-elles, advenant l'indépendance du Québec, à subventionner l'industrie manufacturière du Québec à travers les tarifs douaniers jusqu'à concurrence d'environ \$200 millions par année? Pour quelle raison... continueraient-elles de subventionner l'industrie manufacturière du Québec, continueraient-elles d'acheter pour \$1 milliard de plus de produits manufacturés qu'elles n'en vendent au Québec? Si ces raisons n'existent pas, comment le Québec maintiendrait-il les emplois existants liés à ces exportations? Plus généralement, quelle politique tarifaire le Parti québécois propose-t-il vis-à-vis du ste du monde? Est-ce qu'il veut plus ou moins de protection?

Quatrième question. Advenant l'indépendance du Québec, pourquoi l'Alberta accepterait-elle de nous vendre 60 pour 100 du pétrole que nous consommons à un prix de faveur, ce qui nous a fait économiser \$1 milliard en 1979, sans compter les subventions à

Comment le Québec augmenterait-il son degre d'autosuffisance s'il était indépendant, par rapport à la situation actuelle où il fait partie du Canada? Comment les Québécois auraient-ils pu financer, en 1979, ce milliard qu'ils ont économisé, sinon en reduisant leur standard de vie et en réduisant leur

Cinquiemement. Combien de Québecois quitteraient le Québec advenant l'indépendance du Québec? Qu'on en juge par 1977 et 1978: 40,000 sorties nettes du Québec. Combien y en aurait-il? Qu'on réponde donc à cette question, même si elle fait mal! Même si elle fait mal! Si le Québec perd une partie de sa population. n'est-il pas vrai qu'on devra alors compenser par des impôts encore plus élevés sur ceux qui resteront?

Sixième question. Quel intérêt les entreprises nationales trouveraient-elles à laisser leur siège social au Québec. le jour où le Québec acquerrait sa souveraineté? Combien d'emplois seraient ainsi perdus? Le ministre d'Etat au développement économique a fait faire des études là-dessus. Il sait qu'il y a des dizaines et des dizaines de milliers d'emplois relies aux sièges sociaux d'entreprises nationales. Ces entreprises, advenant l'indépendance du Québec,

n'ont aucun intérêt économique à rester au Québec, et

Septiemement. Le régime projeté d'association. essayons donc de savoir ce qu'il y a dans ce projet. Qu'est-ce qu'il y a là-dedans? Le Parti québécois veut-il, par exemple, conserver les sociétés fédérales actuelles? Oui ou non? Est-ce qu'il veut conserver Radio-Canada, l'Office national du film, Air Canada, le Canadien National, Télé Globe. Pétro Canada, la Banque Fédérale de Développement? Est-ce qu'on les conserve? Oui ou non? C'est quoi la position du gouvernement du Québecla-dessus? Et s'il ne veut pas les conserver, il va les démanteler. Et s'il démantèle ces sociétés, il faudra qu'il remplace leurs services au Québec par des sociétés équivalentes pour maintenir le niveau des services, ou bien il va réduire le niveau des services. On n'a jamais eu de réponse de la part du gouvernement la-dessus. Dans le livre blanc, ce n'est pas indique. (...)

#### Réplique par Jacques Parizeau ministre des Finances

M. le président, nous venons d'entendre la quintessence de toutes les frousses que les adversaires d'une certaine dignité du Québec nous charrient depuis un certain nombre d'années. Je pense qu'à l'exception d'une seule des réponses que je vais apporter au député d'Outremont, toutes les autres réponses, en fait, correspondent aux questions qu'il a posées qui sont à peu près les titres de chapitres d'un document publié par le Parti québécois déjà en 1972 et qui s'appelait "Quand nous serons vraiment chez

M. le président, le député d'Outremont devrait au parti pour savoir que quand le Parti libéral, au pouvoir dans les années soixante, crea SIDBEC, c'était justement pour faire en sorte qu'il y ait un producteur de tôle en dehors du triangle et qu'on ait enfin une chance sur le plan de l'industrie mécanique ici.

Ce qu'il nous dit au sujet du déficit que nous aurions quant aux impôts qu'on envoie à Ottawa et aux dépenses qu'on en reçoit. Je ne sais plus combien de fois je répète ici, ailleurs et devant le député d'Outremont, que, depuis trois ou quatre ans, le gouvernement fédéral a fait un déficit énorme sur le plan de ses dépenses par rapport aux revenus. Le gouvernement fédéral a un déficit qui représentait, l'an dernier, le quart de tous ses revenus dans tout le Canada. Donc. dans chaque province, le gouvernement fedéral dépense plus qu'il va chercher d'impôts, chez nous aussi, forcement. Qu'est-ce qui arrive si nous ramassons tous nos impôts et que nous devenons souverains? Eh bien! nous sommes obligés de prendre notre part du déficit et cette part du déficit, c'est presque le montant que charrie le député d'Outremont, notre part du déficit pour 1978 est d'à peu pres \$2 800 000 000. On doublerait nos impôts et on prendrait forcement la part du déficit qui vient avec. Qu'est-ce que vous voulez? On ne peut pas, comme disent les Anglais, M. le président, avoir son gâteau et aussi le manger. Si on prend tous les impôts, il faut bien prendre la part du déficit du fédéral.

Comme j'ai déja eu l'occasion de le dire, on ne le prendra pas avec plaisir. Comme j'ai eu l'occasion de le dire, on enlévera le gras qu'il y a là-dedans. On va éviter des chevauchements, des doubles emplois. (...)

Le Canada acceptera-t-il, demandait le député d'Outremont, de subventionner les ventes que nous faisons chez lui? Et l'inverse, M. le président, et l'inverse? Nous vendons beaucoup de produits industriels dans le reste du Canada, c'est vrai, surtout en Ontario. Le député d'Outremont connaît comme moi ces études qui démontrent qu'il y a 105.000 "jobs" dans l'industrie en Ontario qui dépendent du marché quebécois, 105 000, dans l'industrie seulement. Oui, j'entends le député d'Outremont qui dit: Et au Québec? Au Quebec, il y en a 100,000, c'est-a-dire que nous sommes essentiellement interdépendants l'un de l'au-

Le député d'Outremont dit: Mais alors, pourquoi l'Alberta nous vendrait-elle du pétrole? C'est vrai qu'à l'heure actuelle, nous achetons notre petrole meilleur marche que le prix international. On s'est fait siphonner tellement d'argent pendant tellement longtemps par le gouvernement fédéral qu'à l'heure actuelle, on peut profiter un peu de cela. Bon Dieu! Profitons-en. M. le président, pendant que cela passe, parce que cela ne durera pas longtemps comme à la fois le Parti liberal et le Parti conservateur à Ottawa nous le confirment depuis longtemps. D'ici peu d'années, on sera de retour au niveau international des prix du pétrole ou pas loin et, à ce moment-là, l'Alberta, ce sera quoi? Ce sera une de plusieurs sources de petrole disponible à peu près au même prix, ni plus ni moins.

Et cela revient constamment à cette idée qu'un pays, de nos jours, ne peut pas être riche sans pétrole. L'Islande. M. le président, qui est aussi riche que nous, a trois grandes richesses naturelles: le hareng, le mouton et l'eau chaude! Et le pétrole suisse, M. le president, qu'on nous en parle un peu! Où est le petrole suédois? Le pétrole suédois, il est au Moven-Orient. Et ce sont des pays plus riches que nous dont je parle, M. le président. (...)

Le député d'Outremont dit: Combien de Québécois quitteraient le Québec? M. le président, je vais vous dire une chose à cet égard. La principale cause de départ de Québécois du Québec, depuis un siècle, c'est le chômage. Quand le député d'Outremont, dans la brochure qu'il a écrite pour le Parti libéral, vient affirmer qu'en termes keynésiens, \$100 d'assurancechomage ont le même effet que \$100 de salaire, M. le président, sur le plan dont il parle, c'est-à-dire de l'emigration de Québécois, non, ce n'est pas la même chose. Si les gens, au lieu de recevoir \$100 d'assurance-chômage, avaient reçu \$100 de salaire depuis 100 ans, ils ne seraient pas sortis. Nous voulons, M. le président, nos taxes pour qu'enfin elles servent à payer des salaires et pas de l'assurance-chômage.

Les sièges sociaux, la grande frousse aussi, depuis quoi, cinq ou six ans. Ces sièges sociaux, ils partent les uns après les autres depuis 25 ans et ceux qui ne partent pas se vident un peu comme des homards dont on enleverait la viande en laissant la coquille sur la table. Il n'y en a plus beaucoup par rapport à ce qu'il y avait. Une chose est claire, c'est qu'en devenant un pays souverain, au moins un bon nombre de sociétés auront à créer au Québec des filiales avec des sièges sociaux qui ne seront peut-être pas très gros, mais, en tout cas, plus gros qu'aujourd'hui où ils n'ont personne. Avant de venir dire que sur ce plan on perd. je pense qu'il serait mieux de refaire ses calculs et il va probablement se rendre compte qu'on gagne.

Les sociétés fédérales, qu'est-ce qu'on va en faire? Mais on le répète depuis des années, ce qu'on va faire avec les sociétés fédérales. Radio-Canada, non. On ne va pas garder Radio-Canada et Radio-Québec une à côté de l'autre: c'est stupide. Air Canada? C'est très

# Voulez-vous la révolution?

#### par John O'GALLAGHER député libéral de Robert-Baldwin

Chers amis, professeurs d'histoire, quelles questions allez-vous poser à ce peuple voisin, de langue anglaise ou française, qui était vraiment écoeuré de se battre et de voir les voisins se massacrer?

Chers citoyens, comme question, voulez-vous la révolution, oui ou non? DES VOIX: Non! On veut le Québec.

M. O'Gallagher: La Confédération est un instrument humain; pas parfait, mais l'instrument par lequel les deux peuples ont dit: Non, non, c'est assez, on peut vivre ensemble en paix, dans la générosité et la tolérance, et partager ensemble les richesses humaines et physiques de ce vaste pays; on peut montrer au monde comment vivre comme des hommes et ce pacte dure depuis 113 ans. D'accord?

Le Parti québécois nous dit qu'on s'est fait avoir dans la Confédération et c'est seulement depuis quelques années que la péréquation est profitable aux Québécois. Oui, profitable! En réponse à ça, bien sûr, je puis dire: Cela a coûté de l'argent; le Québec et

l'Ontario ont ouvert l'Ouest, ont construit les chemins de fer, ont ouvert leurs portes aux réfugiés du monde

Parmi ces milliers d'Ukrainiens réfugiés ici pour fuir la persécution et la famine, plusieurs ont aidé à sauver la belle France. Deux fois! Ils ont aidé les Maritimes à supporter un taux de chômage deux fois celui du nôtre. Ils ont aidé Terre-NeuVe, en 1949, quand son niveau de vie était la moitié du nôtre.

Non. M. le Président, je refuse de demander pardon pour notre générosité, non!

# Syndiqués, en attendant, dites oui!

#### par Guy Bisaillon député péquiste de Sainte-Marie

Je corrigerai un peu, M. le président, les propos qu'a tenus le ministre de l'Immigration. Ils ne sont pas enervés; ils sont turbulents, à peu près comme des élèves dans une classe quand une grosse tempête s'annonce. Elle s'en vient, notre tempête!

Je voudrais conclure en expliquant à l'ensemble

des groupes qui composent le Québec, aux jeunes de ma génération, aux personnes du troisième âge, aux syndiqués, aux non-syndiqués, aux ménagères, aux travailleurs, aux travailleuses, è tout ce monde, qu'il faut que chacun trouve ce qui lui fait ressembler à l'autre. Il faut que chacun trouve son motif d'épauler le gouvernement. Les personnes du troisième âge ont des raisons particulières d'épauler le gouvernement actuellement. (...)

De la même façon, les travailleurs syndiqués - et on n'en parle peut-être pas assez souvent, M. le président - qui pourraient avoir des raisons d'être mécontents du gouvernement, est-ce qu'ils peuvent exercer cette espèce de chantage face à une question aussi vitale que l'avenir collectif des Québécois? Je termine. M. le président, en vous disant que les syndiqués qui ont des raisons d'être mécontents du gouvernement, qui pensent avoir des raisons, devraient voter contre le gouvernement, s'ils le désirent. au moment des élections, mais au moins, ils devraient se solidariser pendant cette période importante qui va déterminer l'avenir des Québécois. Oui à une nouvelle formule, oui à une nouvelle façon de procéder!

# la page des lecteurs

# Pour venger les patriotes de 37-38

en terre sainte et bénite. Je ne sais

Pourquoi je voterai Oui au

D'abord, première raison: lors de la conquête, les Anglais avaient débarqué à Rivière-Ouelle et avaient commencé à incendier toutes les maisons jusqu'au Manoir Philippe-Aubert-de-Gaspé aux

Je dirai Oui au référendum parce que ces êtres féroces avaient débarqué sur notre île, avaient brûlé toutes les maisons. L'histoire nous dit que seul le manoir de l'île aux Grues aurait été épargné. Comme les habitants s'étaient cachés dans des caveaux creusés dans leurs champs, ces Anglais destructeurs s'étaient emparés de tous les chevaux de l'île, les avaient emprisonnés dans la chapelle et y avaient mis le feu. Ils ne se contentaient pas d'un sacrilège, ils faisaient mourir de pauvres bêtes innocentes. Cela prouve leur cruauté. Un correspondant de Montmagny nous apprend que le manoir de cette localité avait été incendié et probablement toutes les maisons avoisi-

Je dirai Oui au référendum pour venger les patriotes de 1837-38. Lorsque Mgr Lartigue, alors évêque de Montréal, avait commis une grave erreur en s'alliant pour ainsi à ces loyalistes anglais en excommuniant tous les patriotes et en défendant qu'ils soient inhumés

pas ce qu'il avait pensé de cette supposée alliance lorsque quelque temps après, ces mêmes loyalistes s'étaient introduits dans l'église de Saint-Hermas et de Saint-Benoît dans le comté des Deux-Montagnes et qu'ils avaient foulé à leurs pieds les vases sacrés et les hosties saintes parce que les curés de ces paroisses étaient sympathiques aux

Je dirai Oui au référendum parce que le mot d'ordre avait été donné par leur chef anglais: "Prenez le commandant des patriotes, le Dr Chénier, mort ou vivant, arrachez-lui le coeur et donnez-le aux pourceaux.'

Je dirai Oui au référendum. Que pensez-vous du voyage que Mme Cardinal, épouse d'un des condamnés à mort, avait entrepris de Montréal à Québec en carriole. Elle était enceinte et mère de deux jeunes enfants. Les communications étaient extrêmement difficiles dans le temps. Le gouverneur de lui dire: "Pas de clémence pour les renégats de patriotes." Il fut pendu avec huit autres devant la vieille prison au coin de la rue Peel.

Je dirai Oui au référendum parce que la Cour suprême, il y a deux mois, déclarait quelques articles de la loi 101 hors de la constitution mais en même temps se trouvait à abolir la loi du Manitoba qui défendait aux Canadiens francais d'avoir l'enseignement en francais et la religion catholique, loi

qui datait de 90 ans. Mme Chaput-Rolland, dans son interview à l'Assemblée nationale, déclarait: "Il va y avoir beaucoup de plaisir au Manitoba, ce soir." Et Gérald Godin, député de Mercier, lui a répondu: "S'il y a beaucoup de plaisir au Manitoba, ce soir, ça va être dans les cimetières car ceux qui ont combattu cette loi sont tous morts."

Je dirai Oui au référendum parce que lors d'un congrès du Parti libéral tenu à Québec où Robert Bourassa était premier ministre, Pierre Elliott Trudeau, notre dévoué Ecossais, y assistait. Ce dernier avait traité Bourassa de mangeur de hot dogs. Vous devez vous rappeler de cela, libéraux J'étais un adversaire de Bourassa mais j'étais insulté. Je m'en rappelle encore. Il offensait non seule ment Bourassa mais toute la province qu'il représentait. Il y eut revanche car Bourassa ainsi que son ministre Claude Castonguay avaient fait avorter la conférence de Victoria. Bourassa avait agi en homme loyal, ce que ses prédécesseurs Bertrand, Johnson, Lesage et Duplessis avaient fait avant lui.

Je dirai Oui au référendum parce que Pierre Elliott Trudeau nous a livré sa pensée au Devoir, le 6 mai 1959. D'après lui comme d'après tous les gauchistes, le peuple canadien-français est bien méprisable. Il n'est tissé que d'obscurantisme, de mesquinerie et de médiocrité. Il a déjà écrit pour une revue anglaise de Toronto où on peut y lire en toutes lettres: "Les Canadiens ont l'habitude de vendre leur vote pour une note d'épicerie acquittée, pour une bouteille de whisky, pour une indemnité ouvrière, pour un contrat de construction d'un pont, pour une subvention à une école ou la fondation d'un hôpital quand ce n'est pas pour payer un frigidaire ou un appareil de télévision." Ces calomnies sont odieuses. Il y a un dicton qui dit: "Encourageons un vilain pour qu'il vous crache dans la main.

J'ai ici une liste en main de banques anglo-canadiennes et de nos deux banques canadiennesfrançaises. Ces deux dernières ont souscrit \$75,000 pour le Non. C'est vous, Canadiens français, qui les avez enrichies. Cela prend des renégats pour vous remercier de la sorte. C'est écoeurant, le mot n'est pas trop fort. Mais n'oublions pas de féliciter les administrateurs des caisses populaires Desjardins de ne pas avoir voulu entrer dans cette galère. Ils méritent notre admiration et nos encouragements. Eux, ce ne sont pas des renégats.

J'en dirai plus en détail plus tard sur les journaux.

En terminant, Mesdames, Messieurs, vengeons par un Oui au référendum les patriotes de 1837-38 qui sont morts pour nos libertés.

François Marcellin Bernier

#### Bravo, M. le maire

Un des premiers maires du Québec à dire bien haut, je voterai 'oui" au référendum, un oui retentissant, c'est, à ma connaissance, le maire de Saint-Jean-Port-Joli!

Quand on connaît ce très beau village de la rive sud du Saint-Laurent, sa population pleine de dynamisme et de créativité, on ne se surprend pas..

M. le maire, le Dr Fernand Lizotte, est parmi nos ainés, il laissera ce "oui" en héritage. L'avenir de ce pays, pour ceux et celles qui le vivront, dépend si largement de ce "oui" très fort.

Une citoyenne de Saint-Jean-Port-Joli et de Montréal.

Huguette Chamard-Chagnon

# MM. les maires, ne vous en mêlez pas

Tout récemment, nos médias d'information nous livraient la pensée des maires de la région métropolitaine de Québec quant au prochain référendum.

Pour ma part, j'ai toujours compris que la fonction de premier magistrat d'une ville consistait a ant tout à administrer les affaires municipales de ce patelin. J'approuve entièrement la façon de voir des maires de Sillery et de l'Ancienne-Lorette à ce sujet.

Il est indéniable que ces représentants du peuple, local ou régional selon le cas, sont libres comme tout citoven d'opter pour une ou l'autre des options présentées. Cela servir de leur mandat, pour d'aucuns plutôt fragiles, en vue d'embrigader les citoyens de leur milieu respectif à leur cause. Selon moi,

ligents pour prendre eux-mêmes leur propre décision en la matière. Je crois en toute honnéteté que les membres de l'Assemblée nationale représentent les vrais mandataires pour renseigner la population et pour débattre les options possibles.

les contribuables-citoyens qu'ils re-

présentent sont suffisamment intel-

Léandre Faguy Sillery, Québec

#### Le "non", un poisson d'avril

Pour les raisons suivantes, et je m'explique: d'abord parce que c'est la première fois dans l'histoire du Québec, qu'une demande officielle pour le rapatriement de ses droits se fait dans les normes et la légalité. Autrefois, les partis politiques se contentaient de manifester leurs désirs d'une plus grande autonomie de façon officieuse via leur ligne de parti. Et comme ils n'ont jamais été pris au sérieux de la part des fédéralistes du fait qu'ils ne représentaient qu'une minorité éphémère alors que René Lévesque et compagnie proposent de déposer un "oui" massif pour signifier que l'expression populaire est une demande en bonne et due forme pour la reconnaissance des droits et pouvoirs qui relevent des provinces, et qu'un tel refus de la part du fédéral, entraînerait automatiquement une déclaration d'in-

Et à mon avis, ce ne sont que des étapes normales qui sont d'ordre judiciaire. Il n'y a donc rien fouetter un chat, ni à noyer le poisson dans les détails inutiles.

Et les tenants du "non" qui s'amusent à faire courir le "poisson d'avril" à leurs concitoyens, c'est bien leurs affaires, mais je vous dis que l'avenir du Québec est déjà assez compromis pour qu'on ne puisse le prendre à la légère. Sans toutefois oublier que l'avenir appartient à ceux qui décident, et que l'indécision et l'imprécision conduisent dans un cul-de-sac.

> Robert Béliveau Trois-Rivières

# Léon Dion m'a convaincu

Léon Dion m'a convaincu de voter "OUI".

Le référendum approche à grands pas et les politiciens s'en donnent à coeur joie, afin de nous faire opter soit pour une option ou pour l'autre. Sous prétexte de nous informer, ils nous expliquent leurs positions, lors de la campagne référendaire. Ces explications different selon l'option que l'individu

Par contre, il existe un personnage, politicologue de métier, qui a emis son opinion sur le sujet. Il s'agit de Léon Dion, reconnu à travers tout le Canada, monsieur Dion n'a jamais défendu aucun parti politique, il est donc impar-

Le journal LE SOLEIL du 28 février dernier publiait l'opinion de Léon Dion. L'universitaire nous expliquait que le livre beige de Ryan met de côté tout ce qui s'est fait au Québec depuis une vingtaine d'années, tout ce qui a été proposé par ceux qui se sont penchés sur la question nationale. Rappelant qu'il avait collaboré au rapport Pépin-

#### a nos lecteurs

recteurs. Les opinions devront être appuyées du nom et de l'adresse de leurs aufeurs de même que du numero de telephone. LE SOLEIL se reserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publi-ies. Le Soleil. 390 rue Saint-Vallier est. Que'tec G1K 7J6

Robarts, monsieur Dion ajouta que le livre blanc du gouvernement accordait une place plus juste aux rapports de la commission sur le bilinguisme et de la Commission Pépin-Robarts.

Suite à ces déclarations, monsieur Ryan a qualifié monsieur Dion d'analyste frustré, mais c'est normal. Claude Ryan a des intérêts à défendre.

Par contre, n'ayant pas de parti pris au départ, Léon Dion semble nous apporter une opinion beaucoup plus honnête.

Quant à moi, il m'a définitivement convaincu que voter "OUI" n'était que la suite logique de l'épanouissement du Québec

> Gérald Couture, Saint-Henri

# M. Ryan devra respecter le "oui"

Dans son "livre blanc", le gouvernement du Parti québécois propose une nouvelle entente avec le Canada, d'une part.

Dans son "livre beige", monsieur Ryan propose également une nouvelle entente comportant certains changements, d'autre part...

Donc, si les Québécois disent 'oui" au référendum, un gouvernement du Québec qu'il soit péquiste ou libéral sera mandé pour "négocier une nouvelle entente"!!!

Par contre, si les Québécois disent "non" au référendum, les

autres provinces et le gouverne ment central pourront logiquement (et froidement) conclure que les gens du Québec même s'ils sont gueulards et revendicateurs depuis des décennies, préférent le statu quo et qui sait, le prochain slogan télévisé au Québec pourrait bien être: Le Canada j'y suis, j'y reste...

On n'a pas le choix, il faut dire "oui", parce que un "oui" au référendum, c'est un "oui" à monsieur Ryan aussi.

> Monique LAROCHELLE Charlesbourg

# Que les éditorialistes se prononcent

cours concernant la question référendaire

Une chose m'intrigue, c'est de ne pas encore avoir vu dans LE SOLEIL une vraie prise de position sur le libellé de la question.

S'il est vrai que le texte proposé est susceptible de tromper la population, comment se fait-il qu'on laisse aux seuls politiciens le soin de demander une nouvelle rédaction. Si le sujet est grave et sérieux au point que le premier ministre se scandalise d'un simple calembour dans un slogan, à plus forte raison devrait-on exiger qu'il n'y ait aucune ambiguïté dans le contenu de la question. Il ne s'agit pas ici d'un programme électoral où on peut à la rigueur tolérer un certain camouflage de la réalité.

Avant que ne s'engage le débat sur la réponse, la question doit être clarifiée pour obtenir un minimum de consensus. En une matière aussi importante, la plus grande honnêteté intellectuelle s'impose.

Il faut que la population sache sans équivoque qu'un oui à la question signifie un oui à l'indépendance. Il ne faut pas non plus de 2e référendum car si le peuple répond oui à la souveraineté une première fois, comment pourrait-il plus tard. sans perdre la face, dire non à cette souveraineté parce que l'association négociée ne lui conviendrait pas. La stratégie des deux référendums m'apparaît comme une astuce plutôt diabolique. Ca me fait penser au serpent dans le paradis terrestre: "Allez, juste une bouchée, vous la rejetterez après si vous ne l'aimez pas". On sait depuis ce qu'elle goûtait la petite bouchée!

Est-ce que la question est claire

Prenons dans le préambule les mots "nouvelle entente", c'est doux, c'est apaisant, ca sonne comme Nouvelle Alliance", ça exhale presque la générosité, c'est tellement rassurant qu'en plus de paraitre deux (2) fois dans le préambule le mot entente revient à la fin de la

Permettez-moi d'apporter quel- question. Pourtant ce mot n'est ques réflexions sur le débat en qu'un écran de fumée qui cache la vérité, car comment peut-on parler d'entente quand il s'agit d'une mésentente profonde.

Est-ce qu'on parle de "nouvelle entente" quand deux conjoints divorcent, même s'ils le font à l'a-

Dans le préambule on qualifie l'association comme étant économique et comportant l'utilisation de la même monnaie. Pourquoi ne pas avoir dit le même dollar, c'aurait été plus rassurant! Comme cette promesse de conserver la même monnaie est la partie la plus faible du projet péquiste, on a évité soigneusement l'emploi du mot dollar. Les stratèges du parti savent trop bien que les plus grosses lettres apparaissant sur chaque billet tracent le mot CANADA et que c'est justement ce qui garantit sa valeur. Sur cela on préfère passer très vite. On dit plus loin qu'on soumettra à la population tout changement de statut politique résultant des négociations. On négociera une association, mais c'est le changement de statut politique, c'est-à-dire, l'indépendance, qu'on soumettra à la population par référendum. Belle logique! c'est pour le moins un modèle d'ambiguïté en

Et puis la question elle-même demandant pour le gouvernement un mandat de négocier l'entente proposée. Bien des gens se disent qu'il est difficile de refuser une demande de négocier; en effet, mais négocier quoi? L'entente proposée qui est d'en venir à la souverainetéassociation. Or la souveraineté n'est pas négociable! Vraiment, peut-on toujours prétendre que la question est claire et honnête et qu'elle ne trompera personne?

Il me semble que ceux qui ont pour rôle d'éclairer la population ne devraient pas rester silencieux sur le fond même du libellé de la question. "A mon avis les éditorialistes devraient se prononcer carrément et ne pas se contenter de simples commentaires

> L. Massicotte O.D. Québec









par Marcel COLLARD -

Jacques Bérubé est cité à son procès pour négligence criminelle

Jacques Bérubé, âgé de 18 ans, de la 2e Rue, à Limoilou, a été cité à subir un procès en cour supérieure, chambre criminelle, sous une accusation de négligence criminelle, à la suite d'un accident de la circulation qui coûta la vie à deux personnes, le 3 novembre

Le juge Jean Grenier a entendu l'enquête préliminaire et il a déterminé que la preuve était suffisante pour justifier l'instruction d'un procès.

Devant le coroner Maurice Lagacé, Bérubé avait avoué, le 16 janvier, qu'il était ivre lorsqu'il heurta accidentellement Mme Louise Janelle Tardif, 27 ans, de Sainte-Foy, et Pierre Dion, 20 ans, de Normandin, après avoir perdu la maîtrise de son automobile.

#### Recours collectif contre Hydro

Le juge Paul-Etienne Bernier a accordé un délai jusqu'au 2 avril à Mes Bernard Charron et Georges Parent, pour la remise d'une plaidoirie écrite à l'appui d'une requête en recours collectif contre Hydro-Québec, au nom d'une citoyenne de Sainte-Foy, Mme Huguette Bédard. Le procureur d'Hydro, Me Richard Paquet disposera ensuite jusqu'au 30 avril pour répondre.

Dans sa demande, Mme Bédard sollicite le droit d'intenter un recours collectif pour contester à Hydro-Québec le droit d'imposer un intérêt

mensuel de un et demi pour 100 sur les comptes non payés.

Hier matin, le procureur d'Hydro-Québec a fait entendre le chef du service du crédit et du recouvrement des comptes, M. Marcel O'Donoughue qui a affirmé que 65 pour 100 des factures étaient acquittées dans un délai de 30 jours et 20 pour 100 dans les 15 jours suivants. Il a décrit le mécanisme de perception des comptes en souffrance, expliquant tout le cheminement jusqu'à l'interruption du

#### 30 mois de prison

Un cuisinier originaire de Chicoutimi, Luc Savard, agé de 20 ans, a été condamné à 30 mois de pénitencier pour trois vols à main armée commis au cours du mois de novembre, à Québec. Il fut d'abord accusé d'un vol de \$127, alors qu'il était muni d'un revolver à l'Auberge des Gouverneurs, boulevard Saint-Cyrille, le 18 no-

Quelques jours plus tôt, soit le 8 novembre, il avait dérobé \$2,627, à la pointe d'un revolver, à la Banque Toronto-Dominion, 900 place d'You-

Egalement, le 21 novembre, un vol à la Banque Nationale du Canada a rapporté une somme de \$1.214. Le juge Gilles Carle a imposé des sentences concurrentes de 18 mois pour chacun des trois vols à main armée. Cependant, il a ajouté une peine de 12 mois consecutifs pour l'usage d'une arme lors du vol perpétré le 21 novembre.

conformément à une disposition relativement nouvelle du code pénal.

#### Des agents de la paix mécontents

Les constables spéciaux du ministère des Travaux publics et Approvisionnement sont fort mécontents d'une brochure distribuée récemment aux employés de la fonction publique, les décrivant comme des "agents de sécurité". Selon le directeur du Syndicat des agents de la paix, M. Gaston Vigneault, le titre d'agent de sécurité ne correspond pas à leur tâche. La définition de la tâche donnée, à part certaines lacunes, est fidèle, mais M. Vigneault croit que le nom est de nature à les associer au travail des agences privées de sécurité. Lors d'une visite à la tribune de la presse, le directeur syndical a annoncé que la publication avait été soumise à un conseiller juridique, d'autant plus que des photos de certains membres furent utilisées sans autorisation.

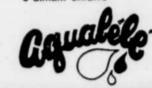
Ce qui indigne les constables spéciaux, décrits comme "gardiens constables" dans leur convention collective, c'est que l'erreur ait été commise par leur employeur qui devrait, selon eux, connaître l'étendue de leurs fonctions. Ils s'interrogent sur les motifs de cette publication qui insiste sur le terme "agent de sécurité", ce qui contribue à créer d'eux une fausse image. Les agents de la paix exigent que l'erreur soit corrigée, sinon ils verront à entreprendre les procédures appropriées, a affirmé M.

# Instructeurs de natation

- Instructeurs diplômés
- Travail de fin de semaine
  Jusqu'à fin juin
- A Charlesbourg
- Prérequis:
- ponctuels responsable

Pour être entraînés

selon méthode Tél. 626-4501





# natation pour adultes du troisième âge

Vous rêvez de savoir nager? Depuis toujours? Mais pourquoi pas!

Danielle Robillard, spécialiste en natation, vous propose cette activité saine. Des cours conçus pour vous, selon votre rythme; le tout dans le plaisir et

- Piscine de 4 pieds de profondeur et eau chauffée confortablemen
- · Décor ambiant plus qu'idéal; instructeurs compé-
- 7 cours d'une demi-heure chacun, soit un par semaine: \$25
- Prix spéciaux pour groupe de 8 et plus

Venez nous rencontrer lors de l'inscription le jeudi 27 mars, aux heures de magasinage à Place LeBourgneuf de Charlesbourg, endroit où se donneront les

628-8602







Angle boulevard Hamel et Henri IV

#### Dans l'Est du Québec

# 2 morts sur la route et une noyade



gion de Québec a perdu la vie dans un accident de la route survenu, vers 15h15, à Desbiens, dans le comté de Lac-Saint-Jean.

La victime est M. Eudore Germain, ágé d'une cinquantaine d'années et domicilié au 1535 de la rue des Métairies, à Ancienne-Lorette.

Le véhicule a raté une courbe de la rue Hébert, à Desbiens, pour percuter de plein fouet un camion qui venait en sens inverse. Les

quatre autres passagers de l'auto ont été blessés lors de

M. Bertrand Beaudoin, son épouse. Mme Madeleine Beaudoin, et leur fille Anne, tous originaires de Cap-Santé, dans le comté de Portneuf, s'en sont tirés avec des blessures mineures alors que Mme Pierrette Beaudoin souffre de multiples fractures. La vie de cette dernière n'est cependant pas en

Les deux véhicules impli-

ques constituent des pertes totales. Le conducteur du camion s'en est tiré sans une égratignure. Les policiers de la Sûreté du Québec du détachement d'Alma enquêtent pour déterminer les circonstances de l'accident

Un piéton est mort après avoir été heurté par une voiture, ce matin, vers 1h, sur la route 132 à la hauteur de Sainte-Anne-des-Monts, en Gaspesie. La victime est M. Réginald Rioux, 26 ans, de Rivière-à-Marthe.

cour des sessions de la paix

au palais de justice de

Sous les directives du chef

#### Noyade

véhicule

D'autre part, la Sûreté du Québec fait savoir qu'un bambin de six ans s'est noyé, mardi, vers 15h50, dans un ruisseau près de la demeure familiale à Inverness, dans le comté de Frontenac.

fut heurté par une automo

bile qui en rencontrait une

autre. Il semble que le con-

La victime est le jeune Eric Thivierge, le fils de Clément dont la maison est située en bordure de la route 267, dans un secteur rural

L'enfant s'amusait avec sa soeur, Manon, âgée de 5 ans, à l'avant de la propriété, lorsqu'il se dirigea vers le cours d'eau à une centaine de pieds plus loin.

Quelques instants plus tard, la petite fille rapportait à ses parents que son frère était tombé dans le ruisseau qui avait sensiblement augmenté de volume avec les récentes pluies.

Le corps de la petite victime fut retrouvé moins de deux heures plus tard, une iambe étant coincée sous un ponceau au milieu de morceaux de glace.



Présumée kidnappeuse

La jeune fille qui aurait kidnappé à Daytona Beach, en Floride, un Ontarien de 12 ans, lundi, a été arrêtée, mardi soir, à Orlando, où elle a été accusée du vol d'une auto. Bonnie Moyer, âgée de 15 ans, de Phoenix, en Arizona, a ensuite été transférée à Daytona pour y être accusée d'enlèvement et de vol d'auto aussi. Le jeune Canadien avait été libéré une heure plus tard. Trois individus étaient dans l'auto de la jeune fille au moment de son arrestation, mais ils n'auraient rien à voir avec l'enlèvement, précise la police.

# Tentative de meurtre à Vanier

Un secteur résidentiel de querelle. L'enquête est me-Vanier a été hier, vers 16h30, la scène d'une tentative de

Sur le pavé de la rue Gauvin, un homme aurait tiré un coup de feu avec un fusil de jauge 12. Fort heureusement la femme qui était la cible n'a pas été atteinte par

le projectile de l'arme à feu.

Le suspect d'une trentaine d'années qui a été arrêté par des policiers de Vanier et la femme âgée de 35 ans environ ne sont cependant pas des citoyens de cette munici-

Le mobile de l'attentat pourrait être attribué à une plus de \$100,000. Selon le

née par les détectives Jacques Larose et Lucien De-Foy. Le suspect devait com-

Sources, dans le parc Chau-

Incendie à St-Nicolas Un incendie d'origine susrapport d'un agent de la SQ, la maison était la propriété pecte a ravagé cette nuit. de M. Richard Sanschagrin, vers minuit, une maison unifamiliale, sur la rue des un ancien policier.

dière, aux limites de la muni-Robert Allard, 14 pompiers cipalité de Saint-Nicolas. volontaires de Saint-Nicolas La bâtisse est une perte ont lutté durant plusieurs totale et les dommages s'élèheures avant de réussir à veraient sommairement à circonscrire la marche des

# LA MAZDA GIC.

# Des caractéristiques spectaculaires. Un prix modeste.

Un coup d'œil à la liste des caractéristiques avantageuses offertes en équipement standard suffira à vous convaincre que la Mazda GLC constitue une véritable aubaine.

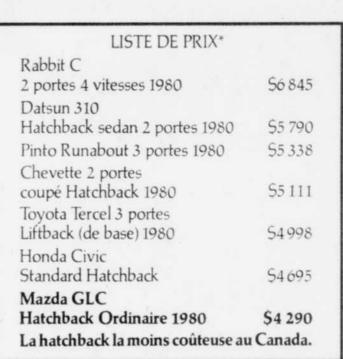
Voici ce que vous obtenez: servo-freins; sièges baquets inclinables à l'avant; sièges repliables à l'arrière; sièges avant munis d'un appui-tête réglable; moulures latérales de protection; aération continue; essuie-glace à 2 vitesses; dégivreur électrique de lunette arrière; volet d'air automatique; verrouillage du réservoir; direction à rapport variable; suspension avant indépendante à ressorts hélicoïdaux et barre anti roulis; suspension arrière à ressorts hélicoïdaux; bande de protection sur les pare-chocs; moteur à piston de 1.4 litre à arbre à cames en tête.

Et ce n'est pas tout. AUTRE CARACTERIS-TIQUE SPECTACULAIRE: LA GLC EST LA VOITURE HATCHBACK LA MOINS COÛTEUSE AU CANADA.

En outre, la Mazda GLC est extrêmement économique à l'usage. En fait, sa consommation est si faible que la GLC se classe parmi les premières à ce chapitre en Amérique du Nord.

Mazda GLC sport, moteur de 1.4 litre à 5 vitesses: 6.9 L/100 km (65 km/gal).\*\* Mazda GLC ordinaire ou de luxe, moteur de

Mazda GLC wagonnette 5 portes moteur de 1.4 litre à 4 vitesses: 7.1 L/100 km (63 km/gal)\*\*





# Envisagez printemps!



Dites adieu à l'hiver et envisagez le printemps de la bonne façon avec English Leather®. Dès le lever, découvrez la sensation de fraîcheur et de propreté que procure la crème à barbe English Leather\* et retrouvez tout au long de la journée cette fragrance printanière avec la Cologne English Leather®. Profitez de nos spéciaux du printemps dans toutes les bonnes pharmacies et grands magasins.

# English

Mem Co. (Canada

La Mazda 1980 vous attend ici-même:

CHATEL AUTOMOBILES LITEE 1350, Bouvier, Charlesbourg 628-6336

JACQUES GIRARD AUTOMOBILES INC. 656, Graham-Bell, Ste-Foy 687-0753

**LEVIS** A. LACHANCE AUTOMOBILE INC. 529, route Kennedy 837-8897

MATANE TRUCHON ET FILS ENR. 1780, rue de Phare ouest 562-0245

PETIT PABOS AUTOMOBILE PABOS ENR. 385-3436

RIMOUSKI GARAGE R. P. ENR. 455, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père 724-7888

ST-PATRICE-DE-BEAURIVAGE **BLAIS AUTO PARTS LITEE** 462, rue Principale 596-2124

THETFORD MINES CENTRE DE L'AUTO AMIANTE INC. 410, boul. Smith sud 338-8877

VILLE ST-GEORGES-DE-BEAUCE GARAGE LEO VEILLEUX 655, boul. Lacroix 228-2391

# Vaillancourt: le syndicat lutte pour la réouverture

par Jacques DALLAIRE

Le Syndicat des boulangers et pâtissiers de Québec (CSN), représentant les 110 ex-employés de l'usine Vaillancourt de Québec, entend présenter d'ici un mois les résultats d'études visant différentes hypothèses de réouverture de cette entreprise dont le Groupe Samson Inc. a fermé les portes le 7 février

"Ces hypothèses que nous voulons crédibles et réalisables, nous entendons les soumettre tant au Groupe Samson qu'au gouvernement du Québec", ont expliqué, hier, en conférence d'information des représentants syndicaux, dont MM. Joseph Giguère, président du conseil central de Québec de la CSN, et Marc Lesage, conseiller syndical.

"Actuellement, a noté M. Giguère, il y a toute une "gamme" d'hypothèses à envisager en terme de production. Nous assistons à un retour au produit naturel. Sans retourner pour autant au boulanger de village, nous pourrions cependant revenir au concept où la minoterie serait située près de la boulangerie, permettant ainsi d'offrir un pain de qualité."

#### Lutte et boycottage

Ce n'est là qu'une hypothè-

se, tout comme l'on ne sait trop, pour le moment, combien de personnes retrouveraient ainsi un emploi.

Les ex-employés de Vaillancourt refusent cependant de ne pas explorer toutes les avenues, en vue de la réouverture de l'usine Vaillan-court qui, disent-ils, "est aujourd'hui le sens de notre

Entre-temps, les travailleurs mis à pied entendent intensifier leur campagne de boycottage des produits Samson, Diana, Vaillancourt à Québec, en l'élargissant aux restaurants et brasseries.

Les travailleurs affirment avoir visité, dans une première phase de boycottage les 3, 4 et 5 mars dernier, près de 300 épiceries dans la région immédiate de Québec, afin de les inciter à ne plus mettre en étalage les produits du Groupe Samson, tant et aussi longtemps que l'usine Vaillancourt ne rouvrira pas ses portes.

Le syndicat soutient qu'il "a reçu un accueil très favorable ou favorable dans la moitié des établissements". La campagne de persuasion se poursuivra encore auprès des épiceries.

"Envisager la réouverture de Vaillancourt avec le Grou-

pe Samson, expliquait-on hier en conférence d'information, c'est aussi faire comprendre au Groupe Samson qu'il a davantage intérêt à rouvrir l'usine qu'à la laisser fermée.

"Un peu comme l'arrêt de travail lors d'une grève, ont noté des représentants syndicaux, le boycottage c'est en quelque sorte le principal moyen économique dont nous pouvons nous servir pour inciter le Groupe Samson à repenser son geste et l'inviter aussi à venir discuter d'un projet de réouverture."

#### Mésentente syndicale

FAITES-LE

CE SOIR...

Vous avez jusqu'à

19/130

pour composer

647-3333

et vous abonner

au journal

LE SOLEIL

employés de Vaillancourt a par ailleurs une autre mission délicate à conduire, soit celle d'obtenir l'appui concret des travailleurs du Groupe Samson à Lauzon, qui craignent les conséquences néfastes du boycottage pour leurs emplois.

Ces travailleurs, également syndiqués à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), ont déjà fait savoir, par la voix de leur président, M. Eudore Laplante, qu'ils s'opposaient au boycottage.

M. Joseph Giguère a souli-

combatif et qu'il n'a pu encore s'adresser à l'assemblée générale, tout en reconnaissant que son président, M. Laplante, est "entremetteur" pour diverses quincailleries et que l'un de ses clients est le Groupe Samson!

"Ce que nous voulons boy-cotter, a indiqué M. Giguère, ce n'est pas toute la production du Groupe Samson, mais essentiellement l'équivalent de ce que produisait Vaillancourt, soit approximative-ment 25 pour 100 de sa production totale."

M. Giguère a admis que si leboycottage était réussi dans gné, hier, que ce syndicat la région de Québec, "effecti-Le syndicat des ex- n'est pas particulièrement vement ça pourrait provo-

quer des mises à pied chez Samson. Mais avant de faire mal aux travailleurs, a-t-il dit, nous espérons que le patron (le Groupe Samson)

s'assoiera pour négocier".

et pour organiser le boycotta- l'objectif est de recueillir au ge, le syndicat des ex- moins \$15,000.

sera d'abord touché et qu'il travailleurs de Vaillancourt lance une campagne de fi-Mais, pour atteindre ce but nancement populaire, dont

# EXPOSITION STEREOPHO

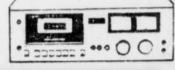
place fleur de lys du 14 mars au 30 avril 1980



tél. 522-0271 tél. 522-1319

STEREO CASSETTES TOSHIBA PC-X10

Fréquence 25-16 kHz Pleurage et scintillement 0.05% Rapport 5/B Chrome 67 db PRIX SPECIAL





Pour chaque \$100 d'achat, vous avez droit à un billet pour le tirage d'une moto Kawasaki KZ660 Custom, gracieuseté du Centre de la Moto Vanier.

Plan de financement sur place

# **SAVIEZ-VOUS QUE DUNKIN' DONUTS FAIT MAINTENANT DE LA SOUPE?**



Puis elle est bonne à part de ça! On dirait de la vraie soupe maison. C'est notre délicieux potagemarmite. Venez essayer une de nos huit variétés offertes avec du pain, du beurre, un beignet et du café. C'est un repas en lui-même!



Les potages-marmite, offerts seulement aux comptoirs participants.

sait se faire aimer <sup>MD</sup> Dunkin' Donuts est une marque déposée de Dunkin' Donuts of America Inc.





Trio de tables rondes

sans chevalier

Tables d'appoint verre et chrome.

L'ensemble: \$69.95

Angle boulevard Hamel et Henri IV - Tél.: 871-2221

le prêt-à-apporter

du meuble design

Objectif 45 mm F2

**CANON AE-1** 

Objectif 50 mm F1.8

MINOLTA SRT-201

Objectif 45 mm F2



Objectif 50 mm F1.8E



Objectif 45 mm F2

Objectif 50 mm F1.8E

PENTAX K1000



Objectif 50 mm F2

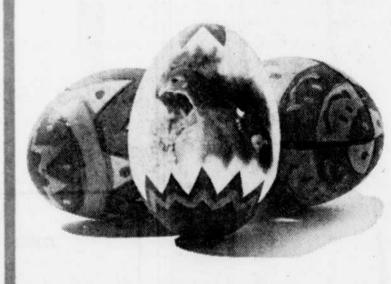
Kodak X-15F, film couleur et flip flash inclus

Vivitar TX Zoom 70-150 mm F3.8 Macro

Kodak EK2 à développement instantané Kodak Ektralite 10 à flash électronique incorporé, film couleur inclus



Objectif 50 mm F2



Prix valides jusqu'au 5 avril 1980

Pentax 28 mm F2.8 Pentax 135 mm F3.5 Projecteurs diapo

Bell & Howell RC50 Bell & Howell RF60 (859) Bell & Howell AF70 Kodak Carousel 750H Kodak Carousel 760H

Caméras

Vivitar TX 24 mm F2.8 Vivitor TX 28 mm F2.8

Vivitar TX 35 mm F2.8 Vivitar TX 135 mm F2.8

Vivitar TX 200 mm F3.5

Rokkor-X 28 mm F2.8

Rokkor-X 135 mm F3.5

Divers

Ecran Lenticular 50 x 50 Concorde Doubleur Vivitar, toutes montures Jumelle Tasco 7 x 35, étui inclus Jumelle Tasco 7 x 50, étui inclus Jumelle Tasco 10 x 50, étui inclus Chargeur Kodak 80 diapositives Chargeur Kodak 140 diapositives

39.00 44.00 38.00 47.00

144.00

114.00

144.00

224.00 134.00

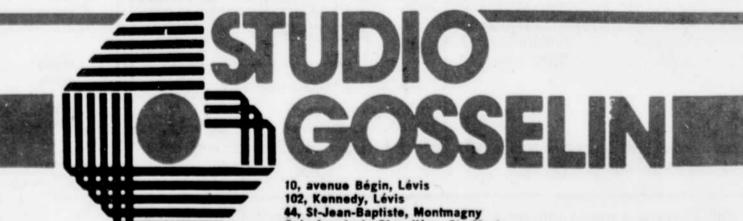
129.00

134.00 124.00

174.00

194.00

174.00



Galeries de la Chaudière, Ste-Marie 11770, 1re Avenue est, St-Georges

# Loi 101: le refus de La Presse embarrasse l'off



#### par Pierre PELCHAT

Le refus du quotidien La Presse de se plier à la loi 101 met dans l'embarras l'Office de la langue française.

Le journal montréalais est la seule entreprise au Québec de 500 employés et plus à défier la charte de la langue française. "Le plus grand quotidien français d'Amérique", se refuse toujours à mettre en place un comité de francisation à l'intérieur de son entreprise.

Toutes les autres entreprises de cette taille se sont conformées à la réglementation de l'office en mettant sur pied un comité et un programme de francisation avant l'échéance prévue du 31 décembre 1979.

mesures", a indiqué hier, au SOLEIL, le président de l'organisme gouvernemental, M. cependant demeuré avare de commentaires.

L'Office de la langue française a tenu, hier, à Québec, une rencontre d'information à l'intention des hommes

Enquête

vail, formé de fonctionnaires

du ministère des Transports

et de représentants de l'in-

dustrie du taxi, siège actuel-

lement à Montréal et est en

train d'examiner les problè-

mes du taxi, "dans un climat

C'est ce qu'a révélé le ministre des Transports

Denis de Belleval en répon-

dant à l'Assemblée nationale à une question du député

sur le taxi

(PC) - Un groupe de tra- indépendant de Gouin Rodri-

gue Tremblay.

d'affaires de la région. Une dizaine de personnes se sont présentées à cette réunion.

#### Pas de certificat

En février 1979, l'office a informé la direction de La Presse de son refus de lui accorder un certificat de francisation en raison des formulaires incomplets transmis par le quotidien à l'Office de la langue française. En plus, l'organisme gouvernemental a refusé d'accéder à la demande d'exempter le journal montréalais de former un comité de francisation dont au moins le tiers des membres doivent être des représentants des travailleurs. Depuis ce temps, la situation n'a pas changé.

Un porte-parole du ministre d'Etat au développement "On songe à prendre des culturel, M. Camille Laurin, a indiqué que la situation de La Presse était "inacceptable" mais sans dire si des Raymond Gosselin qui est mesures seraient prises pour forcer l'entreprise "en infraction" à se plier aux exigences de la loi 101.

> Selon les procédures prévues à la loi, le dossier La

M. de Belleval a admis qu'il

avait refusé d'accepter le

code d'éthique de la nouvelle

Ligue de taxis de Montréal

ainsi que la tarification

qu'elle proposait, parce qu'elle semblait exorbitante.

M. de Belleval s'est déclaré convaincu que le groupe de travail arrivera à des solu-

tions intéressantes d'ici quel-

#### Presse pourrait bien aboutir nisme, M. Michael MacAnà là Commission de surveil- drew. lance de la langue française qui a le mandat d'enquêter sur les cas d'infraction. "Aucune plainte ou demande n'a encore été présentée à la

commission", a indiqué au

SOLEIL, le responsable des

communications de l'orga-

Depuis ses débuts, la Commission de surveillance a étudié quelque 3,000 cas d'infraction. Dans trois cas, des poursuites ont dû être intentées par le procureur

# VENTE 20% **DE REDUCTION**

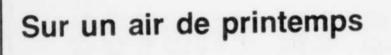
sur ensembles de printemps COCO LA BINE

Par la même occasion, venez admirer notre collection de vêtements printemps-été pour garçons et filles de 0 à 12 ans.

 Vêtements importés - confection canadienne - créations artisanales.



Place Laurier - Mail ouest, Sainte-Foy - 653-3424



parfait



modèle Tracey à empeigne découpée, bride étroite et talon moyen. Cuir verni noir, os ou rouge, de 5 à 91/2 B et 61/2 à 81/2 AA



dites: portez à mon compte.



modèle Corsage, très féminin, à empeigne piquée et talon haut. Acajou, beige ou blanc, de 5 à 91/2 B et 61/2 à 81/2 AA



ces modèles sont disponibles à notre rayon de la chaussure où vous trouverez aussi divers styles de bourses à assortir.

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •

En raison de notre prochain déménagement dans un nouveau local

DE PRODUITS présentement en magasin

GRAND CHOIX Canon



FD 135-F3.5 FD 28-2.8

CANON AV-1

Quantité limitée sur certains modèles

notre VENTE BAZAR se continue

REDUCTION DE 10% à 50%

sur toute la marchandise en magasin





Chargex e Charge acceptées

359, boul. Charest est SEULEMENT Tél.: 529-2557

# Place Fleur de Lys agrandie

Fleur de Lyss. Plus de 1,000 invités étaient regroupés dans le grand dégagement de l'agrandissement. juste en face du nouveau magasin

L'invite d'honneur de la ceremonie était M. Wilfred Posluns, de Toronto, le propriétaire (majoritaire) de Place Fleur de Lys. Il n'a pas voulu prendre la parole et ainsi sa présence est-elle passée presque inaperçue.

Grace a cet agrandissement qui a couté \$10 millions. Place Fleur de Lys passe de 650,000 à 850,000 pieds carrés et on y comptera désormais 170 magasins et boutiques.

Comparativement, les Galeries de la capitale qui ouvriront leurs portes. l'an prochain, à l'angle du boulevard du Vallon et de l'autoroute de la Capitale compteront environ 150 magasins.

C'est à peu pres la même chose pour les Galeries d'Anjou, à Montréal, qui offrent 150 magasins dans une superficie de 450,000 pieds carrés. L'autre grand centre commercial de Montréal, les Promenades Saint-Bruno, est plus petit que les Galeries d'Anjou mais on y

compte un peu plus de magasins, soit 170.

Place Laurier demeure toujours un géant commercial avec ses 300 magasins "sous un même toit" et son million et demi de pieds carrés.

La cerémonie d'hier soir était cependant un peu voilée par le fait que seulement trois ou quatre des 70 magasins de l'agrandissement étaient effectivement terminés. Les grèves sporadiques des ouvriers de la construction, qui travaillaient à l'agrandissement de ce centre commercial sont venues ternir un peu les cérémonies d'ouverture. On a même songé, à un moment donné, à retarder lesdites cérémonies afin que l'inauguration ait lieu une fois les travaux réellement terminés. mais on s'est vite ravise pour ne pas, justement, jouer le jeu de la FTQ-construction.

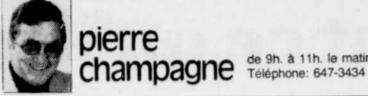
Quoi qu'il en soit, hier soir, l'atmosphère était à la réjouissance. Le coeur "V'la l'bon Vent" l'orchestre de Roland Martel (14 musiciens) et un groupe folklorique tout aussi intéressant étaient en devoir pour assurer le succès de la

D'ici quelques jours, une dizai-



Il y avait foule, hier soir, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de l'agrandissement de Place Fleur de Lys. Pour la circonstance, des tables avaient été dressées dans le nouveau grand mail où l'on peut voir ce magnifique jet d'eau.

ne tout au plus, les travaux de vraient être complètement termines. Ce nouvel agrandissement qui a fait travailler pendant plusieurs tion permettra maintenant la création de 500 nouveaux emplois per-



#### Mon carnet mondain

#### Reincarnation

Dans le cadre de la série Les Grandes Enigmes, le psychologue Jean-Louis Victor présentera au Grand Théâtre de Québec, demain et dimanche, une conférence audiovisuelle intitulée: "Le mystère de la réincarnation et les peintresmédiums". Les conférences débuteront à 20h30.

#### Québec-Perche

L'Association Québec-Perche reçoit, demain soir, M. Jean Hyais, secrétaire des "Amis du Perche". venu de Mortagne, France, pour assister à la présentation d'un ouvrage récent édité en France et intitulé: "Trésors du parler percheron". Cette réunion qui devait se tenir la semaine dernière débutera à 20h dans la salle Nouvelle-France de la maison Morin-Grenon. 40 Marché Champlain.

#### Langue seconde

Le centre international de recherche sur le bilinguisme de l'université Laval reçoit cet après-midi à 16h30, à la salle 2-A du pavillon de Koninck, le Dr Alain Paivio de l'University of Western Ontario, qui entretiendra son auditoire sur les 'mémotechniques et l'apprentissage d'une langue seconde'

#### Diffusion de l'information

L'Association canadienne des sciences de l'information tient demain, à l'Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy, une journée d'étude sur la liberté d'accès à l'information gouvernementale. Nombre de conférenciers et d'experts prestigieux seront au programme comme M. Jean-Paul Quinty, M. Florian Sauvageau, M. Philip Edmonston, M. Vincent Lemieux, Me Madeleine Ca-

#### Autodéfense pour dames

Les dames et jeunes filles de 13 ans et plus qui n'auraient pas encore bénéficié d'un stade d'autodéfense ont la possibilité de le faire, les 23 et 30 mars, lorsque le club de Tae Kuan Do de Sainte-Foy tiendra un autre stage intensif de deux samedis consécutifs. Les intéressées n'ont qu'à s'inscrire en communiquant à 657-4233, aujourd'hui et demain, aux heures normales de bureau.

#### Un départ

Le directeur general du Château Frontenac, M. Leopold Schmid. quittera prochainement Quebec pour Toronto. CP Hotel aurait au moins pu laisser le temps à M. Schmid de faire ses preuves dans la capitale. Le successeur de M. Schmid n'est pas encore choisi. Espérons qu'au moins la compagnie saura choisir quelqu'un qui parle le français, qui comprend le français et qui connaît la mentalité de la région. Selon mes renseignements, nous pourrions hériter d'un anglophone unilingue pour diriger le Château Frontenac. Moi qui croyais cette époque révolue. Peter Price, l'ex-directeur du Château et maintenant directeur de tous les hôtels du Canadian Pacific, ne laissera sûrement pas faire cela.



Un couple disco était au nombre d'attractions présentées, hier soir, à l'Eden du Hilton Québec.

#### L'anniversaire de l'Eden

Il y avait de quoi "tomber dans les pommes" hier soir, à l'Eden, où la direction du Hilton Québec et quelques centaines d'invités (dont plusieurs arrivaient directement de Place Fleur de Lys) célébraient le premier anniversaire de cette discothèque maintenant très connue.

Tout avait été mis en oeuvre pour que ce beau monde se souvienne de cette soirée anniversaire. En fin de soirée, on a même eu droit à la réincarnation d'une Eve en chair et en os... vêtue seulement de quelques feuilles stratégiques aux endroits où Adam a découvert la science du bien et du mal.

D'autres spectacles avaient été prévus pour agrémenter la soirée: en apéritif, des danseurs exécutè-

rent un disco du tonnerre; ceux-ci furent suivis par d'autres artistes qui semblaient avoir le diable aux pattes tant leur rock and roll était acrobatique; enfin, un peu plus tard en soirée, un danseur de limbo s'entêta à se faire griller les poils de la bedaine en passant sous une barre de feu de plus en plus basse. C'est sur le coup de minuit que notre grand-mère Eve devait faire son apparition.

Le Tout-Québec était de la fête. Une fois de plus, le Hilton aura fait les choses en grand. Il n'y a rien de trop beau pour la classe ouvrière... quand on en a les moyens.

Prochaine étape pour l'Eden: succéder au "Cabaret" du Concorde et devenir "la" discothèque la plus fréquentée de Québec.

#### La relance du cabaret

Vous souvenez-vous du "Ed Sullivan Show", un cabaret télévisé qui était présenté tous les dimanches soir, au canal 4, en anglais, dans les années 54-55-56? On y trouvait de tout: des magiciens, des monologuistes, des acrobates, des jongleurs, des danseurs à claquette, des hypnotiseurs, etc. C'était le plus gros "show de cabaret" d'Amérique. Elvis Presley, les Beatles, les Rolling Stones et bien d'autres y ont cherché et trouvé la consécration.

Si vous avez la nostalgie de ce genre de cabaret, vous pourrez sans doute retrouver un petit peu de cette atmosphère, ce soir, demain et samedi à la Piaf. La "Piaf", c'est un petit cabaret sis au 68 rue Petit-Champlain, dans le theatre "Petit Champlain'

Ne vous attendez pas à une soiree d'artistes professionnels exigeant des cachets exorbitants. Ce sont surtout des amateurs. De bons amateurs, d'excellents amateurs selon la directrice de la boite. Claire Riley, mais des amateurs tout de même. Ça débute donc à 21h et vous y trouverez des danseurs à chaquette. un magicien, une monologuiste comique, un hypnotiseur, des chan-

Le stationnement est gratuit sur le terrain du Canadien National et l'entrée ne coûte que \$2.50. Tous les profits de la soirée sont remis aux artistes qui animent cette relance du véritable cabaret. Une excellente façon de trouver et de faire decouvrir de nouveaux talents.





Nous vous invitons bien cordialement à nos deux magasins qui sont fraîchement aménagés et garnis de nouvelles collections printanières; vous y découvrirez une nouvelle façon de vivre votre printemps!



A GALERIE DU MEUBLE ET ROCHE-BOBOIS

18. rue Courcelette ET 1299, Boul. Charest Ouest, Québec. TÉL.: 681-0171



# 3411615

**NOUS REMBOURSERONS TOUS LES** COUPONS DE PRODUITS DE MAGASINS D'ALIMENTATION SAUF LES SPÉCIAUX ANNONCÉS

c'est ce qu'il y a de mieux

PPOMENAJE JES Tradis et légannes

**PAMPLEMOUSSES** 



DE LA FLORIDE BLANCS **GROSSEUR 48** 



ch. 15°

GROSSES **TANGERINES** 

**POMMES JAUNES** DÉLICIEUSES @ DEC.B.

CANADA EXTRA DE FANTAISIE GROSSEUR 125 **GROS POIVRONS** 

VERTS PRODUIT DE LA FLORIDE

RUTABAGAS DU QUEBEC CANADA NO 1

Boutique fleurs et plantes

CACTUS GREFFES

44



JAMBON CUIT EXTRA MAIGRE TAILLEFER ....

CAPICOLLE **₽**08 DOUX OU FORT PRIMO .....

88 MORTADELLE

48 **CRETON EN "PAN"** LA BELLE FERMIERE .....

**PÂTES ALIMENTAIRES** LANCIA 0 sac 2 lb

**JUS DE** TOMATES LIBBY'S CANADA FANTAISIE

boîte 19 oz pour

**ROTI DE CÔTES DE CHOIX** 

**BOEUF CANADA** 

CATEGORIE "A"

ENLEVE

TENDON DORSAL

5 PREMIERES COTES BOEUF CANADA CATEGORIE "A"

lb

**BIFTECK DE CÔTES** 0 DE CHOIX BOEUF CANADA CATEGORIE "A"

**BOEUF** HACHÉ

REGULIER 

lb

(C) poissonnapic

SAUMON ROSE @

CONGELE, DU PACIFIQUE EN MORCEAUX OU COMPLET, 2 A 4 LB

09 **EPERLANS** FRAIS. DE MER COMPLET

spéciaux de viandes

68

RÔTI DE CÔTES CROISÉES (C) BOEUF CANADA CATEGORIE "A RÔTI DE PALETTE **7928** 

DESOSSE ET ROULE BOEUF CANADA CATEGORIE "A" BOEUF À RAGOUT **7928** EN CUBES, DESOSSE BOEUF CANADA CATEGORIE "A"

BIFTECK DE PALETTE 28 COUPE REGULIERE BOEUF CANADA CATEGORIE "A"

109 SAUCISSES PORC ET BOEUF TAILLEFER..... **BACON TRANCHE** 

TAILLEFER 39 SAUCISSES FUMEES

179 JAMBON DÉSOSSE DANS L'EPAULE GENRE COTTAGE

SAUCISSON DE BOLOGNE 193 TRANCHE pag. 500 g CANADA PACKERS ..... 75 MINI-DELI

# **FESTIVAL DE PRODUITS ITALIENS**

HUILE VÉGÉTALE BRAVO

cont. 3 litres

POIS CHICHE **OU LÉGUMES ASSORTIS** 

BRAVO boîte 19 oz

TOMATES

PELÈES

**NOUILLES AUX OEUFS** 

LANCIA

**SAUCE AUX TOMATES** 

POUR SPAGHETTI

PATATES RONDES **OU POIS VERTS ASSORTIS** IDEAL

CANADA CHOIX

pour

**BISCUITS** 

**ASSORTIES** 

PEAK FREAN

boite 19 oz

**COCKTAIL AUX FRUITS** CATEGORIE DE FANTAISIE OU PÉCHE EN MOITIÉ OU TRANCHÉE CATEGORIE DE CHOIX

EXTRA boîte 28 oz

2 EPAISSEURS SWAN'S DOWN boîte de 200

**BATONNETS ASSORTIS** 

MOUCHOIR

**DE PAPIER** 

SAUCE **AUX TOMATES** TOUT USAGE BRAVO

DINER **MACARONI AU FROMAGE** LANCIA

boîtes 19 oz

BRAVO boîte 28 oz

paq. 400 g

PEPSI-COLA bouteille 750 ml **BOUTEILLES CONSIGNEES** 

PATE DE TOMATES BRAVO

71/4 oz

BRAVO

SAUCE POUR SPAGHETTI A LA VIANDE OU AUX CHAMPIGNONS BRAVO boite 28 oz

RIZ ROND ITALIEN

LASAGNE 0 LANCIA

PÂTE DE TOMATES boite 13 oz 69¢ BRAVO

O sac 375 g

BRAVO SAUCE NAPOLITANA

BRAVO

boite 28 oz

RICOTTA FRAIS DÉTERGENT EN

FROMAGE

CONGELE

EGGO

POUDRE **2**89 boite 2.1 kg DENTIFRICE

tube 100 ml 99¢ **GAUFRES** AU SON

Tous nos produits sont préparés et cuits sur les lieux mêmes et faits d'huile végétale à 100% BRIOCHES

**DU CARÉME** 

MACARONS ALANOIX 15 |39 DE COCO pour

PALMIERS

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture de nos magasins samedi 22 mars 1980. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands

NOUILLES

RÉGULIÈRES

PLACE DES QUATRE BOURGEOIS, STE-FOY, QUÉBEC

**4**39

450 g

# Eliminer la "castonguette": ce n'est pas pour demain

(D'après PC) — Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, devrait recevoir, d'ici Paques, le rapport final du groupe d'étude dirigé par le Dr Fernand Hould, chargé de réévaluer tout le système de l'assurancemaladie en préconisant notamment la disparition de la "castonguette" comme base de rémunération des professionnels de la santé.

Après en avoir pris connaissance, le ministre saisira ses collègues du cabinet des recommandations contenues dans le document mais, advenant que la méthode dite de la "castonguette" soit éliminée, elle ne le sera pas avant plusieurs mois.

C'est ce qu'a expliqué hier, au cours d'un entretien, le Dr Lazure appelé à commenter la divulgation par un quotidien de Montréal du contenu du rapport préliminaire de ce groupe d'étude mis sur pied en janvier 1979.

Le premier document suggère le remplacement de la rémunération à l'acte (la castonguette) par l'établissement d'une sorte de salariat

élastique des médecins, dentistes, pharmaciens et optometristes

"Ce n'est pas une idée nouvelle; j'en avais déjà parlé quelques fois et cette nouvelle façon de payer les professionnels de la santé soumis au régime d'assurance-maladie aurait pour but d'humaniser davantage les soins", a confié le ministre.

En éliminant cette méthode de comptabiliser les revenus des médecins et autres par le nombre d'actes médicaux, on arriverait peut-être à inciter les professionnels de la santé à passer plus de temps pour l'examen d'un patient, a ajouté M. Lazure.

Ce dernier considere comme "un carcan" le système de la castonguette qui privilégie 90 pour 100 des médecins au disant que des négociations

Pour l'instant, le ministre des Affaires sociales ne veut pas fournir plus d'explications sur le projet qu'il a en tète puisqu'il lui faudra consulter ses experts et ses collègues au Conseil des ministres avant d'aller plus

Le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec. M. Paul Desjardins, pour sa part, s'est montré très critique à l'endroit du rapport préliminaire du groupe d'étude.

Dans un communiqué. M. Desjardins affirme que la fédération qu'il dirige est convaincue que "ce rapport preliminaire est une vue de l'esprit". Rappelant que son organisme s'est toujours opposé au salariat pour les médecins, M. Desjardins poursuit en soutenant que ce rapport "nous fait douter du sérieux de ses auteurs" et qu'il est "sans intérêt pra-

M. Desjardins conclut en sont actuellement en cours avec le ministre des Affaires sociales, qu'elles sont "engagées sur des bases plus réalistes" et que "personne n'y parle ni d'honoraires modulés ni de salariat élastique"

Négociations ajournées

D'autre part, les négocia-

tions entre les représentants des omnipraticiens, des dentistes et des pharmacienspropriétaires et le ministère des Affaires sociales ont été

ajournées, séance tenante. hier matin, lorsque la partie gouvernementale a déclaré qu'elle n'avait pas le mandat de présenter des contrepropositions à celles soumi-

ses par les professionnels depuis quatre mois

Dans un communiqué, les représentants syndicaux se sont déclarés stupéfaits d'apprendre dans le journal La Presse la fin de la castonguette avant que ne débute la séance de négociations d'hier matin et le bouleversement complet des modes de rémunération.

# Sears

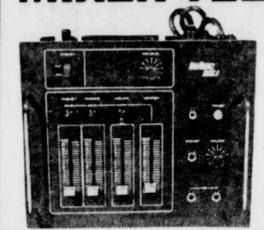
#### **AVIS A LA CLIENTELE**

Dans notre cahier publicitaire "Jours Sears" en vigueur du 19 au 22 mars 80, A la page 11, R/96 pour l'article #36 460, la marchandise n'étant pas disponible dans toutes les couleurs, mais nous prenons les commandes.

A la page 12, R/22 le four micro-ondes #99 495 on aurait dû lire similaire à l'illustration, R/22-46 pour la cuisinière #60 090 on aurait dû lire Blanc Rég. 359.98 pour 339.98 et \$10 de plus pour la couleur, le réfrigérateur #38 930 on aurait dû lire Blanc Rég. 569.98 pour 539.98 \$10 de plus pour la couleur.

Simpsons-Sears Limitée-

# **MIXER TELEC MX1**



**PUPITRE DE MIXAGE** 

UN AN DE GARANTIE SUR PIECES ET MAIN-D'OEUVRE

Prix suggéré \$219.00 SPECIAL CHAMPLAIN

#### SPECIAL RECEPTEUR 50 WATTS/RMS TOTAL

1 table stroboscopique, cartouche incluse. 2 haut-parleurs 60 watts/RMS total

Prix suggéré \$695.00 SPECIAL CHAMPLAIN GARANTIE DE 5 ANS (marque reconnue)

Nous vendons également les systemes de son Sansui et Akai et offrons les meilleurs prix iamais vus à Québec. Venez le constater SUL place!

Champlain Importateur Enr.

351, boul. Charest est, Québec - tél. 525-7905

# Les hôpitaux ne veulent pas servir de boucs émissaires

par Roger BELLEFEUILLE liers à faire connaître, pour

Les centres hospitaliers ne sont pas intéressés à devenir les boucs émissaires de situations de crise résultant de politiques gouvernemen-

C'est le clair message que vient de lancer le président de l'Association des hôpitaux du Québec (AHPQ), M. Paul Pleau, en riposte à une déclaration récente du ministre des Affaires sociales et d'une directive de son sousministre concernant les politiques d'admission dans les salles d'urgence.

Lors d'un colloque tenu il y a une dizaine de jours à Montréal, le titulaire des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, tenait en partie responsables les administrations hospitalières de l'engorgement des salles d'urgence, un problème particulièrement aigu dans l'agglomération urbaine de la mé-

Au début du mois de mars, le sous-ministre en titre du MAS, M. Jean-Claude Deschênes, émettait une directie rannelant "l'interdiction formelle" de restreindre de quelque façon l'admission de patients dans les services d'urgence des hôpitaux. Cette directive stipulait en outre qu'aucun malade ne devait trop facile de tenir les admirester plus de 48 heures dans nistrations hospitalières resun tel service, d'où la nécessité de les loger dans une autre unité de soins

joignait les centres hospita- leur sont imposées

le premier avril, au conseil de la santé et des services sociaux de leur région, leurs politiques d'admission et leurs politiques de fonctionnement du service des ur-

Or, selon le président de l'AHPQ, le problème des centres hospitaliers à l'heure actuelle découle principalement d'une volonté gouvernementale de réserver dans chaque hôpital de soins aigus un certain pourcentage de lits pour des malades ayant besoin de soins prolongés. Alors qu'il était question, au début, d'un pourcentage de 10 pour 100, comme mesure provisoire en attendant de trouver de la place ailleurs pour ces citoyens ayant surtout besoin d'hébergement, il est maintenant question de considérer comme normaux des pourcentages de "20, 25 et même 30 pour 100"

Le président de l'AHPQ estime que le gouvernement devrait avoir le courage politique de changer la vocation de certains établissements lorsque nécessaire et de dire clairement à la population du Québec quels sont services qu'il est prêt à lui accorder.

D'ajouter M. Pleau, par voie de communiqué, il est ponsables du problème de l'urgence, des malades chroniques, des listes d'attentes. En outre, la missive du etc, sans tenir compte des sous-ministre Deschênes en contraintes budgétaires qui 681-4124



Toujours bien servi... à meilleur prix!

# LA VENTE DU PRESIDENT

TELECOULEUR 20"

MAGNAVO



#### -CORRECTION-

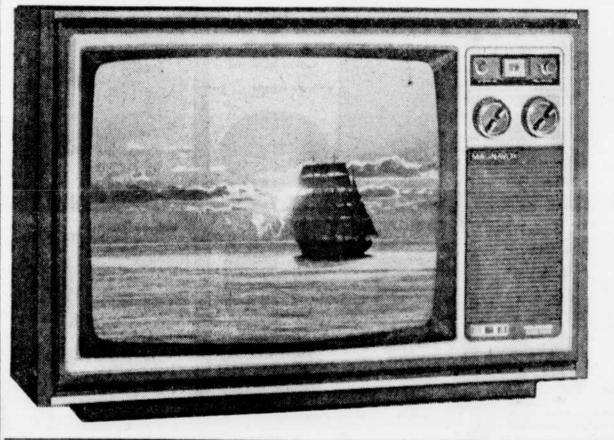
Il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue le mercredi 19 mars, en page E-6 de ce journal. Vous auriez dû lire:

**FAB** Détergent à lessive

Format 6 litres







Ce Magnavox d'une valeur exceptionnelle vous assure la performance extraordinaire d'un appareil de gros volume dans ce boîtier mobile compact. Vous vous divertirez à regarder vos programmes télévisés préférés retransmis en couleurs éclatantes. Un circuit automatique d'accord précis bloque en permanence les signaux de stations. Boîtier convenant pour espace restreint. Finition grain noyer avec tube axé de précision. Dimensions du haut-parleur: L. 5 x 3 po. Dimensions: 261/4 po. L. (67 cm), 171/4 po. H. (44 cm), 171/2 po. larg. (45 cm).

> Rég. \$729.00 Rabais \$105.00

Spécial du Président

incluant une base de style moderne gratuite. Une valeur de \$39.95

#### LA GARAN DE MAGUIRE

5 ans de garantie totale, pièces et maind'oeuvre sur ce télécouleur 20" de Magnavox. #4326.



Maguire fait son propre service sur tout appareils électroménagers et télévi-

Ça c'est du service! 681-7731

# MEUBLES

- 2 vastes étages de meubles de qua-
- Service d'ébénisterie et de décoration à domicile.











430, av. St-Sacrement

#### \* \* \* \* Québec, Le Soleil, jeudi 20 mars 1980 DERNIERE CHANCE DE PROFITER DE CETTE VENTE SE TERMINANT LE 31 MARS 1980 PREMIER VERSEMENT EN MAI 1980 SEULEMENT GRANDE VENTE JUSQU'A MOIS POUR PAYER SANS INTERET (Sur tout achat de \$100 et plus) AUCUN LIVRAISON (QUANTITE LIMITEE) COMPTANT REQUIS IMMEDIATE SANYO **♥Cerwin-Vega! ♥Cerwin-Vega!** SANYO Syntonisateur MARANTZ ST-300 AM-FM stéréo Sanyo Plus T35 Récepteur SANYO Plus 55 AM-FM stéréo MARANTZ PM-300 WATTS WATTS -RMS 110 AM-FM stéréo de 110 watts RMS TOTAL Sanyo Plus A35 100 watts RMS harmoni 0.04% WATTS RMS total; à circuit Table tournante QT TOTAL intégré. 58 à entraînement direct; semi- Table tournante QT-58 à entrain direct, semi-automatique, système stroboscopique; avec cartouche système stroboscopique, avec 2 haut-parleurs 2310 "Axiom 2 haut-parleurs "Cerwin Vega" modèle 36R - 3 voies, 75 watts 2 haut-parleurs "Cerwin Vega" 3 voies, 55 worts RMS modèle 36R - 3 voies; 75 watts RMS avec mid-range arrière et circuit de RMS, avec mid-range arrière et 12 versements PRIX SPECIAL: 12 versemen 12 versements mensuels de SPECIAL: \$77.31 SPECIAL \$112.41 \$134.91 **♥Cerwin-Vega! ®KENWOOD** SANYO SANYO 2033 AM-WATTS vous offre ses Récepteur Sanyo Plus 75 AM-FM enceintes Table acoustiques à tournante SANYO stéréo de 150 WATTS watts RMS total TP1010 à courroie. haute Table tournante Kenwood KD3100 définition... 2 haut-parleurs direct; système 'Axiom Acoustics' Venez les 2612 - 3 voies, 65 stroboscopique, cartouche magnétique incluse entendre à notre 2 haut-parleurs "Cerwin Vega" salle d'écoute. modèle U321, 3 voies, 60 watts RMS graves: 12 po., moyennes: 6 HD770 (illustré) HD660 HD550 12 versements 12 versements SPECIAL: nensuels de SPECIAL: HD440 mensuels de \$695 \$143.91 \$62.55 taxe incluse taxe incluse. PRIX SUR PLACE SEULEMENT **POUR VOTRE AUTO ®KOSS** SANYO Casque d'écoute Télécouleur stéréophonique () PIONEER ()PIONEER portatif Modèle - HU-1 GIC50 PRIX SUGG. **♥Cerwin-Vega! ♥Cerwin-Vega!** PRIX Lecteur à cassettes Marantz \$74.95 · Lecteur à cassettes Marantz SUGG. AM/FM Stéréo CAR-300 avec \$599.95 CAR-350 AM/FM stéréo avec 5 présélecteurs. Couleur SECTION OF THE auto-renverse et 5 présélections AM ou FM. Amplificateur Pioneer modèle · Amplificateur Pioneer modèle 12 versements SPECIAL GM120 - 120 watts RMS A050 - 50 watts RMS total - 5 mensuels de \$5095 bandes avec indicateur à • 2 haut-parleurs Cerwin Vega diode lumineuse. • 2 haut-parleurs Cerwin Vega CS15 - 6"x9", 75 watts RMS. sans interet **,中村村村** CS15 6"x9" - 75 watts. 12 versements PRIX SPECIAL 12 versements mensuels de **♥Cerwin-Vega!** SPECIAL mensuels de \$53.55 \$62.55 \$695 taxe incluse sans intérét taxe incluse Modèle







BREAD STATE BE ST. Modèle SD 3000 PRIX Enregistreuse à cassette Compte-tours Système Dolby Décibelmètres de type ind teur à diode lu PRIX SUGG. \$419.95

AM/FM stéréo et horloge à

avec réveil CA/CC

AUBAINE

POUR

DISCO

tables avec

réglages de

d'un CUE"

Low filter

Talkover

I entrée auxiliaire (ces

I entrée microphone

1 sortie écouteur

trois entrées sont munies

2 entrées

SANYO

PRIX

SPECIAL

PRIX SPECIAL

Modèle

SANYO

SANYO

Système Dolby

Compte-tours

RPM 6900

Radio-réveil AM/FM

Format de poche

inclus).

avec horloge à affichage

à cristaux liquides (étui

PRIX

SPECIAL

Modèle Plus D45

SPECIAL

fluorescent Lit les cassettes (ruban) de SANYO Modèle M6000 Mini-magnétophone à PRIX cassettes de table avec SPECIAL radio AM-FM CA/CC fini argenté.

Modèle SD4000 BREWS BOTH BEST PRIX Compte-tours Système Dolby Décibelmètres de type indicateur à diode lumin SPECIAL PRIX SUGG. \$629.95 ----

> vegistreuse à cossette Compte-tours Système Dolby Décibelmètres de type indi-

cateur à diode lun

PRIX SUGG. \$729.95

AM/FM stéréo

Compte-tours.



PRIX

SPECIAL

§657

SANYO

Modèle

M997C

PRIX

SPECIAL

W-10, 40 watts. Grave 10" Aigu 3" PRIX \$99 (CHACUN) Modele C170 Enregistreuse à cassettes (mini) portatif CA/CC. SPECIAL \$79 SUGG. \$94.95 CETTE GRANDE VENTE S'APPLIQUE EGALEMENT SUR TOUTE LA

MARCHANDISE EN

MAGASIN

(D'UNE VALEUR DE \$100 ET PLUS)

SAUCIER Québec 78

SOUS UN MEME TOIT AFIN DE MIEUX VOUS SERVIR

CENTRE DE LIQUIDATION VENTE DE PIECES ET **ACCESSOIRES** ELECTRONIQUES 5, RUE RICHELIEU

CENTRE DE LOCATION . AMPLIFICATEURS . TABLES

. RECEPTEURS . CAISSES, ETC. 5, RUE RICHELIEU

CENTRE DE SERVICE AVEC 3 TECHNICIENS AFIN DE MIEUX VOUS SERVIR

5, RUE RICHELIEU

STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT (coin St-Jean et Salaberry)

La Clef de Gol 2, rue St-Jean

Les Entreprises